

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2139 - JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Culture

Brazzaville fête les arts et les lettres

Le top des activités de la 2^e Biennale congolaise des arts et des lettres a été donné hier par le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso. Dédié à la diversité et à l'ouverture au monde, cet événement culturel devrait servir de « lieu d'échange et de partage, dans la créativité, la compétition et l'émulation, puis porter le rayonnement des arts et des lettres du Congo sur la scène mondiale », selon le ministre de la Culture. Jusqu'au 18 octobre, le programme prévoit des débats, à travers notamment un colloque, et la présentation sous diverses formes des résultats acquis par les Congolais dans toutes les disciplines artistiques et littéraires. À cet effet, une exposition d'œuvres de peinture, de sculpture et de photographie a été ouverte au Palais des congrès où sont également présentés des objets chinois.

Page 11



Les officiels visitant l'exposition

EXPLOSION DU 4 MARS

Le gouvernement appelé à tenir ses promesses

Les habitants des quartiers 51, 54 et 59 du cinquième arrondissement, Ouenzé, se disent peinés par le retard observé dans la réhabilitation de leurs maisons détruites par les explosions du 4 mars 2012. À l'occasion de la descente de leur député, Pierre Ngolo, ils ont appelé les pouvoirs publics à se pencher sur leur situation. « La gestion des conséquences du 4 mars préoccupe le gouvernement. Quelle que soit la volonté de l'État, il était difficile de régler tous les problèmes liés à cette catastrophe en deux ans, surtout la réhabilitation et la construction des maisons », a dit le député, rassurant ses mandants. [Page 4](#)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Étoile du Congo face à des adversaires de taille en quart de finale

Après un parcours jugé satisfaisant lors du tour préliminaire, Étoile du Congo dans les deux versions (dames et messieurs) doit batailler fort pour espérer atteindre l'étape des demi-finales à l'issue des rencontres des quarts de finales programmées ce jeudi. Opposés à Espérance de Tunis (le tenant du titre) pour les messieurs et à Africa sport d'Abidjan pour les dames, les Congolais qui ont donné la preuve de ce dont ils sont capables doivent demeurer sereins face à ces deux habitués de la compétition. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Parlons clair !

Page 2

PARLEMENT

La rigueur exigée dans l'examen du budget de l'État



Les députés à l'ouverture de la session budgétaire

Les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont montrés préoccupés par la qualité du travail qu'offriront leurs institutions respectives, alors que s'ouvrait hier, dans ces deux chambres du Parlement congolais, la session budgétaire.

« Le budget de l'État est bien plus

qu'un simple instrument de présentation des recettes et des dépenses. C'est le plus important texte annuel d'orientation de la politique du gouvernement », a rappelé le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, qui a exhorté les députés à une forte implication dans le processus

budgétaire, « gage d'une meilleure gouvernance de l'économie nationale », selon lui.

Même tonalité du côté de la chambre haute où le président André Obami-Itou a incité les sénateurs à « s'impliquer avec toute la rigueur dans l'examen des affaires ». [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Parlons clair !

Oui ! Parlons clair au moment précis où les pays qui composent le Bassin du Congo mettent leurs forces en commun, deux semaines durant, afin de tester leur capacité à protéger les peuples de cette partie du continent. Ce que nous demandons aux pays riches qui disent s'émouvoir des menaces pesant sur nous n'est pas de discourir à perte de vue, mais d'agir concrètement pour nous aider à mettre en place un système efficace de gestion des crises et aussi de s'abstenir d'intervenir de façon anarchique comme ils le firent en Libye où leur absence de discernement a semé le chaos dans toute la région du Sahel et menace maintenant l'Afrique centrale.

Ce que doit démontrer l'exercice militaire qui débute à Loango est la capacité de nos états-majors à coordonner, sur le terrain, l'action des unités venues des dix pays de la région. Militaires, policiers, gendarmes sont là pour prouver que la Force multinationale d'Afrique centrale (Fomac) est capable de gérer par elle-même les crises qui pourraient y surgir. S'ils y parviennent, ce qui est probable, la preuve sera faite sans discussion possible que les Africains ont bien la capacité de se protéger eux-mêmes contre les forces du mal qui tentent de les déstabiliser.

Cette démonstration faite nous aurons les arguments qui nous manquent encore pour amener les pays riches à mettre la main à la poche afin de contribuer techniquement et financièrement à la mise en place du système de sécurité régional dont notre résident, Denis Sassou N'Guesso, s'est fait et depuis fort longtemps le plus ardent défenseur. S'il est vrai qu'il revient aux Africains de bâtir l'architecture de sécurité qui les mettra à l'abri des désordres qui frappent l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, il l'est tout autant, sinon plus, que l'Europe et les États-Unis ont tout à gagner à nous accompagner de façon concrète dans la tâche historique que nos dirigeants ont entrepris.

Dire haut et fort cette vérité en profitant de l'occasion que nous offrent les exercices militaires de Loango ne peut qu'amener ces puissances à prendre enfin la mesure de leurs responsabilités dans la quête d'un monde plus sûr qui est la nôtre aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Justin Koumba demande une forte implication dans le processus budgétaire

Les travaux de la septième session budgétaire ont été ouverts, le 15 octobre à Brazzaville, par le président de la chambre basse du Parlement, Justin Koumba. Durant deux mois, les députés vont examiner et adopter au nombre des affaires, le projet de loi de finances exercice 2015.

« Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le budget de l'État est bien plus qu'un simple instrument de présentation des recettes et des dépenses. C'est le plus important texte d'orientations annuelles de la politique du gouvernement. Il indique des priorités sociales et économiques du gouvernement. Notre rôle est de veiller à ce que le besoin de toutes les composantes de la société soit pris en compte de manière équilibrée. Le contrôle de l'action du gouvernement qui nous incombe s'exerce sur cette base aussi. Ainsi, notre implication plus forte dans le processus budgétaire est le gage d'une meilleure gouvernance de l'économie nationale permettant de consolider les avancées économiques qu'enregistre notre pays chaque année », a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

C'est dans un climat de tristesse que les élus nationaux ont fait leur rentrée parlementaire. Une



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture de la session budgétaire

minute de silence a été, ainsi, observée en mémoire du député Anicet Wilfried Pandou, avant que Justin Koumba ne procède à l'ouverture de la session dite budgétaire.

En effet, seize affaires ont été inscrites à l'ordre du jour, avec principalement le projet de loi de finances pour l'année 2015. Il sera également examiné, au cours de cette session, trois propositions de loi faites par les députés Alain Pascal Léyinda, Benoît Bati et Valère Eteka Yémet. Il s'agit notamment de la loi portant code de l'hygiène publique; celle portant organisation des associations, enfin; la loi portant création de l'ordre des géomètres-experts.

On compte également au nombre des affaires, le projet de loi portant organisation de l'activité

industrielle; le projet de loi portant création de l'Institut national du travail social; et le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2013. Au rang des affaires, sont également prévues, les séances des questions d'actualité, ainsi que celle des questions orales au gouvernement avec débat.

« Il nous incombe en tant que parlementaires et leaders d'opinion d'encourager et de promouvoir les pratiques citoyennes. Il nous revient donc la responsabilité de nous y préparer à travers des contacts permanents avec nos concitoyens. Au moment où nous allons bientôt examiner et adopter la loi de finances exercice 2015 », a conclu Justin Koumba.

Josiane Mambou Loukoula

SÉNAT

La trente-septième session planche sur le budget de l'État exercice 2015

La 37ème session ordinaire du sénat dite « session budgétaire » qui s'est ouverte le 15 Octobre à Brazzaville, se consacrera particulièrement à doter l'Etat d'une loi de finances et le sénat d'un budget au titre de l'année 2015.

Au cours de cette session, qui s'achèvera à la fin de cette année, les sénateurs vont examiner d'autres affaires aussi importantes. Elles se rapportent notamment aux aspects économiques et socioculturels.

Parmi celles-ci, il y a les projets relatifs à l'organisation de l'activité industrielle, la

loi organique relative à la création du tribunal d'instance d'Igné, le projet de loi autorisant la ratification du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Ce dernier texte se réfère à la convention sur la diversité biologique.

Egalement sur la table des sénateurs, l'accord de prêt entre le Congo et le Fonds Africain de Développement (FAD), relatif au financement du projet de la route Ndené-Dolisie et la facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, etc. Outre ces projets, les membres de la

chambre haute du parlement examineront aussi le budget du sénat exercice 2015, ainsi que le rapport d'apurement des comptes du sénat de l'année 2013. Il sied de rappeler que l'examen du budget de l'Etat donne la possibilité à ces derniers, de mesurer les choix du gouvernement dans la satisfaction progressive des attentes de la population congolaise.

Ouvrant les travaux, le président de cette institution, André Obami-Itou a exhorté les sénateurs à s'impliquer avec toute la rigueur dans l'examen de toutes les affaires inscrites au programme de cette session.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gné, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moun-

belé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORT

La BAD et le Congo se concertent

Le ministère des Transports et la Banque africaine de développement (BAD) font le point des projets routiers inclus dans son portefeuille dans le cadre du Document de stratégie-pays 2013-2017. Un travail déterminant dans la perspective d'une revue en novembre prochain.

Les deux partenaires ont discuté de projets en cours et futurs. L'occasion est faite au Congo d'identifier les interventions possibles que la Banque pourrait couvrir, non seulement sur les projets de portée nationale, mais également, ceux de portée régionale mis en œuvre sous l'égide de la Cééac et de la Cémac.

Le groupe de la BAD qui a initié ce dialogue voudrait évaluer son intervention en besoin de financement et/ou d'assistance technique. Car il est important pour le groupe de discuter et de savoir si son intervention est bénéfique aux populations.

La République du Congo est passée pays à revenu intermédiaire. Le Congo bénéficie d'un financement beaucoup plus important, octroyé sous forme de prêt mais sur une longue durée et avec un taux d'intérêt beaucoup plus faible que ceux du marché international. Cette opportunité lui permet de financer les projets structurants d'infrastructures notamment. Face à cette aubaine, selon la BAD, le Congo ne devrait pas s'endetter pour s'endetter.



La mission de la BAD a épinglé 3 projets dans le secteur routier pour la plupart intégrateurs, dont elle a présenté son rapport. Il se dégage que les travaux de la route Ketta-Djoum (corridor Brazzaville-Yaoundé) sont très avancés pour un taux d'exécution de 80%. Le Congo et le Cameroun seront reliés sur une route entièrement bitumée très prochainement.

La route Dende-Lousala entre le Congo et le Gabon n'est qu'au stade des études.

Ily a lieu d'accélérer la partie administrative avec les appels d'offres et autres pour désigner l'entreprise en charge de la réalisation des travaux. La Bad prévoit de financer un certain nombre d'études pour le même projet.

Des contraintes pour le pont route rail

Quant à l'étude du pont route rail entre le Congo et la République démocratique du Congo, réside une complexité

La réunion de concertation, photo Adiac pour la réalisation du projet. En termes d'avancement, le choix du site imposé (Maloukou) présente des contraintes physiques et particulières. Du point de vue de la topographie et géophysique, pas du tout facile, mais le Congo a décidé de le construire à cet endroit. Du côté de la RDC, c'est encore pire car il faudrait affronter le relief et d'autres contraintes.

Le consultant chargé de la question a proposé des pistes. Reste aux deux

Etats de mettre les moyens conséquents, afin que ce projet intégrateur, dans le cadre de la facilitation des échanges sorte de terre. Un travail de communication est impérieux sur cette notion de juxtaposition qui semble ne pas être perçue par les uns et les autres.

Par ailleurs, la mission attendue en Novembre de la BAD viendra identifier puis sélectionner certains nouveaux projets que le Congo pourrait lui présenter. Ainsi, le ministre délégué à la marine marchande, Aimé Parfait Cousoud Mavoungou, a donné mission aux cadres du département des Transports de repérer des projets de transport maritime et fluvial.

« (...) prenons la mesure de la responsabilité qui est la nôtre (...) Nous ne devons pas laisser passer cette occasion de novembre ; car il est difficile d'attraper la BAD », a-t-il conclu, laissant la tâche aux conseillers et directeurs des études et de la planification.

Notons que la délégation de la Bad était conduite par le chef de division de la région centre et ouest du département des transports et des technologies de l'information et de la communication, Jean Kizito Kabanguka. Il était accompagné de l'ingénieur des Transports en chef, Augustin Karanga et l'économiste des Transports, Jean Paternie Megne Ekoga.

Nancy France Loutoumba

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Vers la mise en place d'un cadre de concertation dans le bassin du Congo

L'atelier de mise en place de la plateforme nationale des acteurs du bassin et de l'état des lieux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin du Congo s'est ouvert le 13 octobre à Brazzaville. Il prévoit de doter les ressources en eau d'un protocole et d'une convention nationale élaborés de façon participative.

Les objectifs spécifiques de cet atelier, qui durera deux jours, sont d'aboutir à une vision partagée et d'impliquer toutes les parties concernées dans la gestion des ressources en eau et la prise de décision.

Le SDAGE est un document d'orientation stratégique pour l'aménagement et la gestion des ressources en eau dans le bassin du Congo. Il constitue le plan de gestion de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) dans le secteur de l'eau. En outre, il est élaboré en fonction des besoins exprimés par les Etats, sur la base d'une compréhension commune des enjeux dans le bassin.

« Le consensus sur la mise en place de la plateforme et l'élaboration du SDAGE nous permettra d'organiser les concertations, de faire un diagnostic, de recueillir la perception des populations, leurs propositions stratégiques, techniques, institutionnelles et organisationnelles ainsi que

leur engagement pour la réalisation de l'initiative », a précisé le directeur général de l'hydraulique, Nicolas Labarre, qui a par ailleurs signifié que les rapports de confiance et de solidarité qui vont être établis vont constituer un atout non négligeable pour la réalisation des missions sur la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin du Congo.

Ce projet vise à favoriser le renforcement des capacités de la CICOS dans les domaines de la navigation intérieure et de la gestion de l'eau.

De son côté, le représentant du Projet de gestion transfrontalière dans le bassin du Congo (GIZ) partenaire technique financier (Coopération Allemagne) qui contribue au développement de cette initiative, Charles Beaufrère, a tenu à rappeler aux participants que cette approche participative revêt aussi un volet pratique. « C'est vous, les usagers et praticiens, qui détenez l'information sur le bassin, maintenant. Sans cette connaissance, la CICOS ne peut et ne doit pas développer le SDAGE. Et c'est sur la base des besoins et priorités exprimés dans les Etats, par les différentes parties prenantes que la CICOS élaborera le SDAGE », a-t-il souligné. Signalons que depuis 2007, le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne appuie la CICOS dans le cadre du projet GETRACO sur la gestion transfrontalière de l'eau dans le bassin du Congo.

Guillaume Ondzé

DÉPARTEMENT DU POOL

La route Mayama-Kindamba menacée par des érosions

Réhabilitée à peine deux ans, dans le cadre des différents projets de la Municipalisation accélérée du département du Pool, la route en terre reliant les deux districts est prête à se couper, si l'on n'y prend garde. Les grandes pluies qui s'annoncent d'ici à la fin de l'année sont un grand challenge pour les autorités afin de sauver cette infrastructure.



Les érosions menacent la route Mayama-Kindamba ; crédit photo Adiac

En effet, le noeud du problème se trouve à deux endroits. Le premier est situé au PK 115 où les érosions ont commencé à engloutir la voie latéritée, sur une longueur d'environ 600m. La seconde place est située au PK 100 de la route nationale n°2, à la descente de Ngouloukoutou où il y a une montée sur 2,500 km. « Nous avons deux sections qui nous posent de sérieux problèmes et qui constituent une menace de rupture faute d'entretien depuis sa réali-

bilitation. Si on n'y prend garde, après trois, voire quatre pluies, cette route sera interrompue », a expliqué le directeur départemental de l'équipement et des travaux publics du Pool, Pierre Hermel Mboussi.

Selon lui, la première section touchée est très importante parce qu'elle relie les districts de Vinza, Kimba, Kindamba, Mayama qui risquent d'être en difficulté en cas de rupture de la route. « Cette route essaie de

faire en sorte que les gens accèdent facilement à Brazzaville. Donc, c'est une menace qu'il faut prendre au sérieux et, nous souhaitons qu'un accent particulier soit mis sur la résolution de ce problème. Si le gouvernement peut faire un petit effort à ce niveau, je crois qu'il n'y aura pas trop de problèmes. Il faudrait qu'on pense à ces deux sections le plus rapidement possible », a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

RECONSTRUCTION

Les populations de Ouenzé 1 reviennent à la charge

Deux ans après la destruction de leurs maisons, les habitants de la première circonscription de Ouenzé continuent à revendiquer leur droit. Ils ont fait part de leurs doléances au cours de la série des descentes parlementaires effectuées par le député Pierre Ngolo, du 11 au 14 octobre à Brazzaville dans les quartiers 51, 59 et 54.

Les populations se demandent jusqu'à quand elles habiteront les maisons de fortunes. elles ont pour la plupart perdu espoir concernant les promesses faites par le gouvernement. « *Je n'ai plus de famille. Je vis dans de mauvaises conditions à cause de la catastrophe du 4 mars. Où sont nos maisons, plusieurs entrepreneurs sont passés ici en vain* », s'est plainte une femme du troisième âge vivant dans le quartier 59. Et Pierre Ngolo de répondre : « *La gestion des conséquences du 4 mars préoccupe le gouvernement. Quelle que soit la volonté du gouvernement, il était difficile de régler tous les problèmes liés au 4 mars en deux ans, surtout concernant la réhabilitation et la construction. Les maisons seront réhabilitées comme promis par le gouvernement* ».

Pour lui, malgré le retard, les habitants de cette partie de la ville doivent rester confiants sans céder à la manipulation car, dit-il, il y a des gens qui exploitent cette situation du 4 mars à des fins politiciennes et en font un



Une vue des mandants du quartier 54

argument de campagne.

Avant de poursuivre : « *Ils réprouvent certainement les plans qui font l'objet de publicité télévisée. Nous leur disons que le plus important c'est l'acte final qui sera posé en tenant compte aussi des préoccupations majeures qui sont les leurs* ».

Désespérée, la population de la zone du sinistre voit sa situation empirer au fil des jours, car une partie de cette population dit n'avoir pas reçu l'allocation d'urgence.

Ainsi, ces citoyens marginalisés ont décidé de porter plainte contre l'Etat pour le non-paiement de leur allocation d'urgence, car le gouvernement avait déclaré que « cette affaire était classée ». Pour Pierre Ngolo, « *Le Congo est un état de droit, ceux qui se sentent lésés doivent revendi-*

quer leur droit ». A ce problème, vient s'ajouter la menace de coupure de la Société nationale d'électricité. Cette dernière a dit ne pas reconnaître certains quartiers de ladite circonscription dans la zone du sinistre.

Au cours de cet entretien, cet élu du peuple a également rendu compte de la session administrative de juillet dernier, en mettant l'accent sur la modification de la loi électorale.

À chaque rencontre, Pierre Ngolo a sensibilisé ses mandants aux risques et modes de contamination de la fièvre hémorragique à virus Ébola.

Les populations du quartier 59 ont profité de l'occasion pour signaler la présence des étrangers incontrôlés qui, selon eux, sont des ressortissants de la République démocratique du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

GENRE

Des filles encouragées à affirmer leur autonomisation

Le ministère de la Jeunesse et le Fonds des Nations unies pour la population, en partenariat avec l'Ong Azur Développement, ont encouragé, le 13 octobre à Brazzaville, les jeunes filles congolaises à l'autonomisation

Les discours prononcés à l'occasion de la Journée internationale de la jeune fille, incitaient notamment les adolescentes à être capables de prendre soins d'elles-mêmes et de leurs familles, d'augmenter leurs revenus potentiels, de devenir des citoyennes actives à part entière et des agents du changement. Ainsi, elles soutiendraient effectivement la croissance économique de leur communauté et du pays.

De l'autre côté, les adolescentes ont été instruites, afin de ne pas céder aux actes discriminatoires basés sur le sexe et à des normes sociales qui les exposeraient à la violence sexuelle, à la déscolarisation, aux stéréotypes et autres tentations susceptibles de contrarier la santé et l'épanouissement à l'âge adulte. Les orateurs ont surtout exhorté les adolescentes à faire connaître leurs points de vue et leurs besoins spécifiques pour atteindre leur autonomisation et aussi garantir l'égalité des sexes. L'autonomisation des femmes, a-t-on martelé, repose sur des pratiques commerciales réelles et sur des informations recueillies aux quatre coins du monde. Le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, Adolphe Mbou-Maba a expliqué que : « *plusieurs programmes d'éducation et d'insertion professionnelle sont disponibles et d'autres sont à l'œuvre aux*

benefices des adolescentes ». Visiblement très engagée sur la question, la directrice exécutive de l'ONG Azur Développement, Sylvie Nombo, a argumenté que : « *Les adolescentes ne doivent pas se laisser faire. Elles doivent être battantes dans tous les domaines de la vie active* ».

Pour exprimer leur détermination, une marche décisive des adolescentes du Congo a commencé à la direction générale de la jeunesse jusqu'au square De Gaulle. Banderoles et pancartes en main, avec des inscriptions réclamant la pure liberté, la tolérance et le refus de la maltraitance, ainsi que de toutes les formes de violences.

Sur le prospectus vulgarisé à cette occasion, il a été indiqué que l'adolescence est une période critique qui peut avoir un effet déterminant sur la vie d'une femme. À cette étape de leur vie, les filles peuvent bénéficier d'investissements judicieux et d'un soutien adéquat qui favoriseront leur autonomisation. Elles peuvent au contraire se heurter à des obstacles récurrents et subir des discriminations, des pratiques néfastes et des violences qui les entraîneront dans une spirale négative ayant des répercussions à long terme sur elles, sur la société et sur les générations futures.

La Journée internationale (des droits) de la fille a été adoptée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui reconnaît l'autonomisation des filles et l'investissement dans leur éducation comme étant essentiels pour la croissance économique et l'éradication de la pauvreté.

Fortuné Ibara

Imperial Tobacco fière de travailler au Congo

Le groupe Imperial Tobacco, 4^e groupe mondial de tabac, est vraiment très fier d'exercer ses activités en République du Congo à travers la SIAT. Il se considère comme un acteur économique majeur du pays.

Pour sa première sortie en Afrique Centrale, le Directeur Général d'Imperial Tobacco, Dominic Brisby, nouvellement nommé, a visité le 30 septembre 2014 les installations de la SIAT. Le patron du groupe s'est dit satisfait sur tous les aspects : activité, engagement du personnel, résultats et perspectives.

Le directeur général de la SIAT, Demba Dembele, a fait office de guide à la forte délégation qui comprenait le directeur Afrique Centrale et Nord, Xavier Durroux, également PCA de la SIAT. Ce dernier visite régulièrement le Congo et se dit impressionné par les progrès constants réalisés par l'équipe dirigeante de la SIAT. Les deux hommes se sont adressés au personnel sans air de grands patrons, en félicitant leurs collaborateurs.

« *Je suis particulièrement fier de constater que nous avons investi cette année dans une nouvelle ligne qui*



Visite en cours

nous permet de faire face à une demande plus importante. Les investissements que nous réalisons chaque année sont la preuve de notre engagement dans le tissu industriel congolais », a déclaré Xavier Durroux.

En termes de progrès, la SIAT a obtenu la double-certification ISO 9001 et 14001 en 2014. Elle s'est transformée en hub de formation pour plus de 60 techniciens des filiales africaines d'Imperial Tobacco qui ont ainsi séjourné au Congo en 2014. La SIAT a également été félicitée pour l'accueil régulier d'une cinquantaine de stagiaires qui viennent se former auprès de professionnels chevronnés sein des équipes commerciales, techniques et financières. Ces stages pratiques durent 2 à 4 mois et constituent un important vivier de recrutement pour la SIAT.

L'autre source de satisfaction de la délégation est l'implication effective de la SIAT dans la communauté avec la facilitation de l'accès à l'eau et l'énergie solaire au bénéfice des populations défavorisées. Récemment, la SIAT a ainsi financé, à travers la Fondation Altadis d'Imperial Tobacco, un forage solaire au Centre de Santé Tata René de Moukondo, à Brazzaville. Un projet similaire est en cours de finalisation pour un centre de santé à Voka. À travers ces actions, la société démontre qu'elle est, non seulement un acteur industriel mais également une société responsable et citoyenne.

La SIAT, née en 1949, a une longue histoire avec le Congo. Il est l'un des gros contributeurs de taxes pour l'Etat et pour l'ensemble des acteurs (6000) qui exercent dans le secteur du tabac.

Les affaires marchent plutôt bien. La SIAT en 2013 a réalisé un chiffre d'affaire d'environ 23 milliards et a contribué pour 12 milliards de recettes fiscales diverses. Lors de ces dernières années, 3 milliards ont été alloués dans la modernisation de l'usine. Son investissement le plus important est celui réalisé dans les ressources humaines, précise la direction. Avec 99% de local content, la SIAT



Convivialité patron et travailleur

investit beaucoup en formation de ses agents et au renforcement des capacités professionnelles de jeunes étudiants congolais.

« *Nous envisageons un partenariat avec certaines structures d'enseignement supérieur du Congo. Un partenariat avec une école d'ingénieurs à Pointe-Noire, l'ISTAC, est déjà en place. Nous y avons formé puis recruté des employés qui travaillent chez nous ou dans d'autres filiales d'Afrique Centrale.* », a annoncé Demba Dembéle.

Cependant quelques défis persistent, notamment la problématique de la contrebande et de la fraude, que la société tente de relever grâce à l'appui de structures de l'Etat tels que la Douane et le Ministère du Commerce. « *L'appui de l'Etat est crucial. Nous sommes une entreprise citoyenne et nous respectons les lois du Congo. Ceux qui introduisent les mêmes produits que nous doivent en faire de même* », a indiqué Demba Dembele.

En ce qui concerne la cigarette électronique, Impérial Tobacco a acquis des brevets qui lui confèrent une avance dans ce domaine. Elle a lancé en Angleterre la marque PURITANE et a acquis cette année la marque Blu, un des leaders aux USA. La SIAT pense qu'elle sera la première à introduire de manière très responsable avec l'appui des autorités de droit, une de ces marques au Congo dans les prochaines années.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je suis un lecteur assidu de votre journal (Les Dépêches de Brazzaville). Tout ce que je puis dire est que par votre travail, vous puissiez contribuer à l'information de notre peuple. Que l'information que vous diffusez puisse atteindre les confins du monde, pour que l'on sache que le Congo dispose d'organes de presse qui ont pignon sur rue dans un monde que vous savez complexe. Et qu'en toute transparence, en toute liberté, avec critique, vous informiez le monde entier de ce qui se passe au Congo, dans notre sous-région d'Afrique centrale et ailleurs. »

Charles Richard Mondjo, ministre congolais de la Défense, Dépêches de Brazzaville du 14 octobre 2014

□ « Le dialogue n'est pas un instrument de la démocratie en tant que tel... Parce que la démocratie ne fonctionne que sur la base d'institutions, de structures qui relèvent du peuple souverain. »

Blaise Compaoré, président du Burkina Faso, le Faso.net, 13 octobre 2014

□ « L'Islam est plus qu'une religion, c'est un code civil déjà en vigueur dans certaines zones de France. »

Éric Zemmour, journaliste et auteur de Le suicide français (Albin Michel), BFMTV, 13 octobre 2014

□ « Ce sont les inégalités sociales, le chômage des jeunes, la situation dans les banlieues ou en milieu rural qui sont mes adversaires... Le reste, c'est de la politique politicienne »

Macky Sall, président du Sénégal, Le Soleil du 14 octobre 2014

□ « Dans le nouvel ordre des médias, les paroles ou les textes ne valent pas des images. »

Ignacio Ramonet, Directeur du Monde diplomatique de 1990 à 2008, Le Monde diplomatique, octobre 2014

FORMATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

Le Centre Efata à la quête d'un financement

Sa vocation est de promouvoir l'encadrement et l'éducation des enfants sourds issus des différents départements du pays. Faute de financement, le centre Efata que coordonne l'abbé Xavier Bemba Bissembo n'a pas ouvert ses portes à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015.

Prélude à la commémoration, le 16 octobre, des dix ans d'existence du centre, son coordonnateur s'est entretenu avec Les Dépêches de Brazzaville. « Ce que nous réalisons est un bien social et humanitaire qui contribue également au développement de la nation. S'occuper des enfants sourds originaires de tous les départements n'est pas une tâche facile. Mettre en place des écoles de formation professionnelle pour donner la possibilité à ces jeunes d'apprendre un métier pour leur intégration, nécessite la disponibilité ainsi qu'un soutien important. Nous manquons de fonds pour

finaliser les travaux de cette école », a signifié, l'abbé Xavier Bemba Bissembo. Créé en 2004 et installé à Brazzaville, plus précisément dans les locaux de l'Institut des jeunes sourds, ce centre dispose de plusieurs options : maçonnerie, couture mixte, hôtellerie, coiffure et bien d'autres. Il a été délocalisé à 31 km de Brazzaville, notamment au village Koubola, dans le Département du Pool. Abordant la situation des sourds muets, l'abbé Xavier Bemba Bissembo pense que « cette classe de jeunes est oubliée. Il n'y a aucune politique initiée à leur endroit d'autant que, dans chaque département où la municipalisation accélérée passe, on ne pense pas à construire une école de formation adaptée à cette catégorie de personne. »

Le centre Efata : un patrimoine public

Parlant des atouts et de l'importance de cette école, l'abbé Xavier Bemba Bissembo a indiqué qu'au terme des travaux, le centre sera un patrimoine

public malgré le fait que l'initiative provient d'un abbé. Il constituera un lieu de brassage d'enfants sourds congolais, venus de tous les coins. « Nous acceptons les enfants en tenant compte de la géopolitique. Ils viennent de tous les départements sans distinction de race, de tribu et de sexe. Le développement passe aussi par l'éducation et la formation des citoyens. Et, le citoyen n'est pas seulement celui qui parle et écoute. Tous nous sommes des citoyens congolais », a encore précisé l'abbé Xavier Bemba Bissembo, sur fond de plaidoyer.

Signalons que le centre Efata dont les travaux sont estimés à 30% est basé dans un espace représentant vingt-deux parcelles.

Il est subdivisé en plusieurs compartiments : agro-pastoral et transformation, dortoirs pour les garçons et filles, salles de classe et de conférence.

Les ressources du centre proviennent des cotisations des parents d'élèves.

Rock Ngassakys

L'ALCOOLISME

Des politiques de réduction d'usage d'alcool une nécessité pour la population

Le président de la fédération internationale de la Croix-bleue, Albert Moukolo a émis le 15 octobre, le souhait aux autorités congolaises de bâtir des politiques et stratégies de réduction de l'usage nocif de l'alcool.

Le vœu a été formulé à l'occasion du séminaire de formation régionale portant sur le thème « la bonne gouvernance », ouvert par le représentant du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio.

Cette formation se déroule du 15 au 18 octobre à Brazzaville. Elle regroupe des participants venus de plusieurs pays, notamment du Cameroun, de la République Démocratique du Congo et du Congo pays hôte.

Les enseignements porteront sur la

bonne gouvernance; la corruption et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la corruption. Outre ces enseignements, les travaux se dérouleront sur des modules tels que l'élaboration de la charte et du code de conduite ; les modèles de bonne conduite et l'évaluation de la formation avec le contrôle de connaissance. Le président de la fédération Albert Moukolo a expliqué dans son mot de circonstance que la problématique de l'alcool et les autres toxicomanies sont des domaines prioritaires d'intervention de la Fédération internationale de la Croix-bleue.

Il a par ailleurs évoqué les méfaits de l'alcool, en s'appuyant sur le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'usage nocif de l'alcool et la santé. Selon le rapport de 2014, la situation mondiale est de 3,3 millions

de décès chaque année. La consommation de l'alcool entraîne des décès et des incapacités dans la vie et des pertes économiques et sociales. Albert Moukolo a exhorté les autorités congolaises à faire face à cette situation. Il s'agira pour elles de mettre en place des politiques et des stratégies visant à réduire l'usage nocif de l'alcool. Le manque de ces thérapies, a-t-il précisé restreint les interventions des organisations de la Croix bleue.

Notons que cet atelier a été organisé avec l'appui des réseaux des organisations non gouvernementales Suisse réunies appelés « Pain pour le prochain » et l'organisation focale l'Armée du Salut avec la collaboration de la Croix bleue du Congo dirigée par Abel Moukolo.

Lydie Gisèle Oko



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

#MakeThingsBetter
cg.total.com

Développer les entreprises locales en augmentant leur niveau d'expertise
et travailler en confiance avec elles

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

FORCE MULTINATIONALE D'AFRIQUE CENTRALE

L'exercice « Loango 2014 » va débiter le 20 octobre prochain

L'importance de cette manœuvre, qui durera quatorze jours, à Pointe-Noire (Kouilou), a fait l'objet d'une séance d'information le 15 octobre à Brazzaville entre le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et les diplomates accrédités en République du Congo.

L'objectif de cette démarche était d'informer ces derniers sur les objectifs de cet exercice qui entend tester la capacité de déploiement rapide (CDR) de sa force régionale en attente. « Le scénario de l'exercice conduira à s'orienter prioritairement sur la protection des populations civiles et des biens, surtout celle des victimes des violences, avec en ligne de mire, le défi de la coordination avec tous les acteurs humanitaires impliqués dans de pareilles situations », a précisé le ministre de la Défense devant les diplomates présents à cette rencontre, rappelant qu'en entreprenant cet exercice, la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) vise, entre autres, à tester l'opérationnalité de la CDR et de la FOMAC ; à définir les procédures opérationnelles communes, et enfin, à renforcer les liens de fraternité et d'amitié entre les pays membres. Il a ajouté que l'exercice « Loango 2014 » porte sur un cas pratique : il s'agit de résorber une situation d'extrême gravité de péril huma-

nitaire en République de Loango, un Etat imaginaire.

Charles Richard Mondjo, a assuré que c'est en réalité un exercice interarmée, multinational et multidimensionnel comprenant une composante militaire, police/gendarmerie et une composante civile. Il regroupera près de 3000 hommes et femmes provenant de tous les Etats membres de la CEEAC. « Du point de vue des réponses politiques, il s'agit bien pour notre communauté, de confirmer sa capacité à conduire le processus décisionnel à partir de l'analyse de la situation jusqu'au mandat, sous la modalité de l'urgence », a-t-il expliqué.

De la sorte, il permettra de tester la capacité de la FOMAC à conduire la planification, la génération et la projection des forces et surtout de familiariser le personnel militaire et de la police avec l'environnement politique, diplomatique et juridique propre à toute action militaire, ainsi qu'aux relations avec la société civile, les organisations humanitaires et l'aide aux populations, qui dira-t-il, « est un paramètre essentiel du retour de la confiance dans un processus de sortie de crise ».

Conscient du fait que le destin des pays membres et la solidarité sous-régionale restent tributaires de la paix et de la stabilité, le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, a souligné l'importance du scénario de l'exercice « Loango 2014 » qui porte sur la synchronisation des

actions militaires et de police. Il s'agit, selon lui, des défis auxquels un seul pays ne peut relever au seul niveau national. En effet, il s'agit à travers la volonté commune exprimée par les Etats d'organiser et de permettre le bon déroulement de l'exercice de parvenir à prévenir tout conflit ou perturbation sociale et d'assurer la paix et la stabilité, gages d'un développement durable dans la sous-région Afrique Centrale. La rencontre a permis également d'apporter un éclairage sur quelques repères pour la phase finale de l'exercice Loango 2014. Du 1er au 3 octobre : tenue de la réunion de calage pour la validation de tous les documents de l'exercice ; du 14 au 18 octobre ; arrivée des contingents à Pointe-Noire ; du 16 au 18 octobre : phase d'entraînement pour les états-majors de l'exercice (CPX) ; 20 octobre : transfert d'autorité ou prise de commandement du COMFORCE et remise officielle du siège du CRESMAC à la CEEAC ; du 19 au 23 octobre : déploiement des contingents sur le terrain (FTX), déploiement de l'hôpital militaire de campagne, soins gratuits aux populations au Centre d'instruction de Makola ; 27 octobre : VIP Day : démonstrations dynamique sur le terrain sous l'autorité des ministres en charge des Affaires étrangères, et enfin, 28 octobre : VIP Day : prise d'armes et défilé sous l'autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Guillaume Ondzé

AVIS

Mme Armelle Mounzéo prie M. Bienvenu Nganongo Ngakala de bien vouloir se présenter d'urgence aux Dépêches de Brazzaville (en face de la CFAO, Mpila-Gare) pour une affaire le

concernant. Toute personne ayant lu le présent avis le connaissant est priée de l'en informer. Contact : 04.016.08.55 / 05.533.43.86

NÉCROLOGIE



Matassa Hypolyte, agent *dépêches de Brazzaville*, Matassa Romain Matassa Jean Marie, Matassa Toussaint annoncent que le programme des obsèques de mademoiselle Matassa Nina aura lieu ce vendredi 17 octobre 2014 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville pour le recueillement à domicile 130 rue matombé Moukondo 12h00 : messe en l'église évangélique de Mounkondo 14h00 : départ pour le cimetière privé Wayako 16h00 : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM



16 octobre 2010 – 16 octobre 2014

Mobonda Lonongo Sukisa "Suky"

Quatre ans à côtoyer cet énorme écueil Qui laisse béante la plaie de nos cœurs, Intacte notre douleur, Eternel notre deuil.



AVIS DE CONCOURS DES MEDIAS POUR LES MEILLEURES COUVERTURES MEDIATIQUES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LE VIH / SIDA.

La Représentation de l'ONUSIDA au Congo en partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, lance un jeu concours dénommé « Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Média-tiques sur les Droits de l'Homme et le VIH/SIDA » à l'intention des professionnels des médias de la République du Congo. Ce jeu concours est organisé autour de deux (2) catégories qui regroupent la presse écrite et la presse audiovisuelle.

I-Objectif

Il s'agit de susciter l'intérêt des médias et journalistes locaux à écrire et publier des articles, puis produire des supports audiovisuels sur les six (6) thématiques en lien avec les droits de l'homme, le VIH/SIDA et les populations vulnérables.

II-Public cible

Le concours s'adresse à toute personne pouvant produire un article dans la presse écrite ou un document audiovisuel à travers les médias (télévision, radio ou en ligne).

III-Critères d'admissibilité

Pour être admis au concours, les critères suivants doivent être remplis par tout candidat :

1-Catégorie presse écrite :

□ l'article à soumettre ne doit pas dépasser 450 mots et doit avoir été publié dans un journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel ou bimensuel) au Congo Brazzaville avec la signature de l'auteur.

2-Catégorie audiovisuelle :

□ la production (émission, reportage ou documentaire) ne

devrait pas dépasser 30 minutes, les génériques inclus.

• La période de publication ou de diffusion doit être comprise entre le 25 septembre et le 25 novembre 2014.

IV-Modalités de Participation

Pour participer au concours, les candidats doivent retirer et remplir le formulaire d'inscription et de participation en veillant à renseigner tous les champs obligatoires (noms et prénoms, adresse physique, ville, email, numéros de téléphone et titre de l'article/production soumis).

Pour être retenus, les articles et les productions audiovisuelles éligibles doivent avoir été publiés ou diffusés durant la période ci-dessus indiquée et porter sur les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Congo et aborder l'une des six (6) catégories thématiques suivantes :

1. Droits de l'homme, VIH/SIDA et genre ;
2. Droits de l'homme, VIH/SIDA et peuple autochtone ;
3. Droits de l'homme, VIH/SIDA et personne vivant avec handicap ;
4. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les enfants ;
5. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les migrants ;
6. Droits de l'homme, VIH/SIDA et nutrition.

VI-Dossier de candidature :

Composition :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes : (1) le formulaire d'inscription dûment rempli et signé, (2) la copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), (3) la copie de l'article ou un support (CD, DVD ou clé USB) contenant la production audiovisuelle, tels que publiés/diffusés dans les médias, mentionnant toutes les réfé-

rences (titre, date de publication/diffusion, nom du journal ou de la chaîne de télévision etc.,)

Dépôt de dossier :

Les candidatures doivent être déposées dans une enveloppe fermée format A4 au siège de la représentation de l'ONUSIDA sis au 132, avenue Nelson Mandela Centre-ville, Brazzaville, en mentionnant ce qui suit :

« A M. le Directeur de l'ONUSIDA au Congo.

Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Média-tiques sur les Droits de l'Homme et VIH/SIDA », Ou, Par email (catégorie presse écrite uniquement) en format PDF à l'adresse suivante : bitemom@unaid.org

V-Prix à gagner

Les prix à gagner sont multiples et de différentes natures.

• Les lauréats des 1er prix de chaque catégorie, presses écrite et audiovisuelle remporteront des billets d'avion Brazzaville-Genève aller/retour, et un séjour d'une semaine à Genève, en Suisse pour visiter les sièges de l'ONUSIDA, des Nations Unies et du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme ;

• Les 2e prix sont également des voyages (billet aller-retour + séjour d'une semaine) à Dakar, au Sénégal, en vue des visites guidées aux sièges des institutions régionales des Nations Unies. D'autres prix sont des billets de voyages à l'intérieur du pays, des imprimantes et bien plus...

Nota Bene : les règlements du concours de chaque catégorie et le formulaire d'inscription sont disponibles au siège de la représentation de l'ONUSIDA. Les candidats peuvent les retirer sur place ou obtenir des copies sur simple demande à l'adresse email ci-dessus mentionnée.

Catherine Samba Panza dénonce une tentative de coup d'État

La présidente centrafricaine de la transition, Catherine Samba Panza, a estimé dans un communiqué publié mardi 14 octobre que les violences qui secouent la capitale Bangui depuis près d'une semaine, constituent une tentative de coup d'État visant à l'évincer du pouvoir.

« Des mensonges savamment distillés sont accompagnés de larges distributions nocturnes de dizaines de millions par coupures de billets de banque à ceux qui érigent des barricades dans les rues de Bangui et qui les tiennent munis de grenades pour dissuader la population de circuler, paralyser le pays et ainsi déstabiliser la transition. Des armes lourdes et légères sont également distribuées au sein de la population, notamment aux jeunes, pour semer la terreur dans le pays et réclamer la démission de la présidente de la transition et celle du Premier ministre », accuse le communiqué.

Le communiqué que venait de signer la présidente de transition Catherine Samba Panza arrive au moment où Bangui se remet à peine des violences qui ont secoué la capitale le 7 octobre dernier. La Présidence de la république dit prendre donc à témoin la communauté internationale et tous les partenaires de la RCA sur : « la violation des accords de Brazzaville, les périls que cela engendre et rend les instigateurs

responsables de la mort de l'officier pakistanaï, du gendarme centrafricain et toutes les victimes civiles ».

La présidente estime que l'urgent pour l'heure c'est de rétablir l'ordre public et la sécurité à Bangui et à l'intérieur du pays. Elle demande par ailleurs que soit appliquée, la résolution 2149 dans toute sa rigueur afin de protéger la population en détresse et d'empêcher un nouveau cycle de violences.

« La Présidence de la république demande, en outre à la Cour pénale internationale d'accélérer la procédure d'enquête, déjà ouverte à l'initiative de l'État centrafricain, en vue de traduire rapidement devant ses instances, tout auteur de violations des droits de l'homme et de crimes contre la population », conclut le communiqué.

Depuis mardi 14 octobre, des violences perpétrées par les anti-balaka sont signalées du côté de quartier Ouango dans le 7^e arrondissement de Bangui, un secteur proche de la résidence de la présidente.

Rappelons que le même jour, c'est-à-dire mardi 14, la présidente Samba Panza a entamé une série de consultation avec toutes les forces vives de la nation afin de tenter de résoudre la crise de ces derniers jours. Les violences de la semaine dernière ont fait une dizaine de morts, de nombreux blessés, poussant également plusieurs personnes à fuir leurs domiciles.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

BANGUI

Les déplacés de la mosquée centrale appellent à l'ouverture d'un couloir humanitaire

Les déplacés de la mosquée centrale, située au KM5 dans le troisième arrondissement de Bangui, appellent à l'ouverture d'un couloir humanitaire afin de les assister. Cet appel a été fait par Com Haroun, un des responsables de ces déplacés.

Selon Com Haroun, la situation humanitaire des déplacés est déplorable car, l'insécurité empêche les humanitaires de leur venir en aide. « Les humanitaires devraient venir distribuer des vivres, mais les dernières violences ont tout bouleversé. Il n'y a rien à manger dans le site », a regretté le responsable.

« Notre situation est redevenue catastrophique. Nous n'avons pas d'électricité depuis une semaine, ni de service de santé. Les femmes chrétiennes qui venaient nous vendre des produits vivriers et des légumes sont empêchées par les Anti-Balaka, l'entrée des humanitaires aussi est impossible. Avec tout ça, notre sort est grave », a-t-il déploré.

Com Haroun invite les groupes armés à respecter le droit international humanitaire. « Il n'est pas normal d'empêcher ceux qui sauvent des vies d'intervenir. Les gens doivent en être conscients », a lancé Com Haroun.

Il existe au moins quatre sites des déplacés dans le KM5. À la mosquée centrale, l'effectif des déplacés est estimé à moins d'un millier, sans compter les enfants. Les dernières violences survenues à Bangui il y a une semaine entrave la libre circulation même des humanitaires. Des barricades ont été érigées et des humanitaires sont menacés dans l'exercice de leurs missions.

Les habitants des 4^e et 8^e arrondissements déplorent les violences commises par les Anti-Balaka

Les habitants des 4^e et 8^e arrondissements témoignent être pris en otage par des Anti-Balaka. Ces hommes en arme ont interdit à la population de vaquer librement à leurs activités. Des taxis et bus qui tentent de reprendre la circulation ne peuvent pas sillonner dans ces secteurs.

Au niveau du marché de Boy-Rabe, quelques commerçants ont exposé des marchandises. Certains taxis en provenance du centre ville ne peuvent pas franchir la montagne du lycée Barthélémy Boganda pour remonter à Boy-Rab. Ils sont stationnés en face du lycée Boganda et ne tardent pas à quitter les lieux de peur d'être agressés.

Des personnes qui ont l'intention de se rendre au centre ville

sont obligées de marcher. Dans les rues des quartiers Combatant, Gobongo, Boy-Rabe et autres secteurs de ces deux arrondissements, on voit des Anti-Balaka sillonner avec des armes et procèdent aux fouilles systématiques de certains passants.

« Nous ne pouvons pas nous déplacer librement avec nos véhicules. Encore moins les motos. Allumer même les postes téléviseurs, c'est une source d'agression, dans le quartier Boy-Rabe. En tout cas, les Anti-Balaka exagèrent », a témoigné un professeur de l'Université qui habite le quartier Boy-Rabe.

Un constat similaire a été fait dans le 8^e arrondissement. « Des Anti-Balaka qui se trouvaient dans les ruelles, fouillent tous ceux qui portent des sacs à dos et qui tentent de se rendre dans leurs lieux de travail. Ils ont interdit aux agents de l'État et même ceux qui travaillent dans les services privés de se rendre à leur lieu de travail », a expliqué un travailleur.

« Aux environs de midi, un taxi qui a tenté emprunter l'avenue des Martyrs pour aller vers le marché Combatant, a été empêché par un des éléments des Anti-Balaka au niveau du commissariat du 8^e arrondissement. Des éléments de la Minusca ont tenté sans succès de le désarmer avant

dès les premières heures de la journée du mercredi, aucun cas de mort n'a été enregistré sinon une dizaine de blessés.

Une autorité locale, habitant le quartier Ouango et victime des Anti-Balaka, a témoigné sous couvert de l'anonymat, de l'extrême violence avec laquelle les éléments des anti-balaka se comportent. « Hier aux environs de 16h00, j'ai entendu des coups de feu et je voulais vérifier en me déplaçant au marché Ouango, mais arrivé là-bas, j'ai croisé les Anti-Balaka qui m'ont battu. N'eut été l'intervention de l'un d'eux qui me connaît, je serai tué », selon la victime actuellement placée sous des soins intenses.

« Lorsque les choses ont débuté à 16h hier, j'ai reçu des déplacés chez moi. En tant que père de famille, je veillais sur eux. J'étais sorti pour prendre la mesure de la situation mais je me suis trouvé en face des Anti-Balaka qui m'ont poursuivi. Ils m'ont blessé à la tête par leur couteau », a expliqué un père de famille et ancien militaire, sensiblement épuisé par les douleurs.

Parmi les victimes, plusieurs sont les femmes et enfants. Une sexagénaire, blessée à la tête par une balle perdue est également admise dans le centre sanitaire. « Je fuyais pour regagner la paroisse Saint Paul de

« Des Anti-Balaka qui se trouvaient dans les ruelles, fouillent tous ceux qui portent des sacs à dos et qui tentent de se rendre dans leurs lieux de travail. Ils ont interdit aux agents de l'État et même ceux qui travaillent dans les services privés de se rendre à leur lieu de travail », a expliqué un travailleur.

de faire appel à la Sangaris. Ce milicien était proche de la population, ce qui a empêché les forces internationales de l'agresser », a expliqué un témoin des faits.

Des tirs d'armes ont été entendus dans ce secteur. Ces miliciens ont aussi barricadé la route dans la commune de Bimbo, sortie sud de la capitale.

Plusieurs blessés admis au centre de santé de Ouango après l'incursion des Anti-Balaka

Plus d'une dizaine de blessés sont enregistrés au centre de santé de Saint Joseph de Ouango, après les violences occasionnées par l'irruption des Anti-Balaka dans ce quartier du 7^e arrondissement, le mardi dernier. La plupart des blessures sont dues aux éclats de grenades, de coups de couteau et des cas par balles.

Selon un agent de santé du centre de santé de Saint Joseph,

Ouanga. J'atteignais déjà presque la paroisse lorsqu'une balle tirée de loin, m'a atteint au niveau de la tête », a-t-elle dit, tout en étant assise dans le lit d'hôpital, les cheveux rasés. Une autre femme blessée au ventre raconte son calvaire. « Les coups de feu retentissaient. Au moment où j'appelle les enfants pour les mettre dans la maison, la balle m'a touché au ventre. J'ai trop mal et je n'arrive pas à dormir toute la nuit », a-t-elle témoigné.

C'est en représailles au lynchage d'un élément Anti-Balaka par les habitants de Ouango que les combattants de cette milice ont fait incursion dans le quartier. D'après des sources concordantes, 27 maisons seraient brûlées et plusieurs autres biens emportés par les ravisseurs.

Aux dernières nouvelles, la tension reste vive dans le secteur à la mi-journée du mercredi 15 octobre.

BOZOUUM

Hausse des prix de la farine et du sel de cuisine sur le marché

Les prix des produits de première nécessité entre autres, la farine de blé et le sel de cuisine ont sensiblement augmenté sur le marché de Bozoum. Cette hausse constatée depuis une semaine, est liée à la dégradation avancée des routes et à l'insécurité.

Le sac du sel qui coûtait 3000 FCFA se vend à 5000 FCFA et le sac de farine s'achète à 26.000 FCFA au lieu de 18.000 FCFA. Selon les commerçants de la localité, cette augmentation des prix des produits de première nécessité fait suite à l'insécurité grandissante sur l'axe Bozoum-MBaïmboum.

« Les cas de braquages à main armée enregistrés régulièrement sur le tronçon, empêchent les conducteurs de taxi-motos à ravitailler la ville en produits de première nécessité », a fait savoir un commerçant sous couvert de l'anonymat.

Angeline, vendeuse de beignets a déploré cette flambée des prix de farine et du sel de cuisine. « Mes activités commerciales sont paralysées face à cette recrudescence des prix. Je ne peux plus continuer parce que le prix du sel a sensiblement augmenté », a-t-elle regretté.

Elle a par ailleurs relevé que ces produits se font rares sur le marché. L'insécurité, la dégradation avancée des routes, l'augmentation des prix des produits de première nécessité, sont devenus le quotidien des Centrafricains.

Gamboula : arrêt de travail des conducteurs des véhicules en commun et des taxi-motos à cause des tracasseries

La route Ketzou-Gamboula est paralysée depuis deux jours. Les conducteurs des véhicules en commun et des taxi-motos ont refusé d'emprunter cet axe. Ils ont arrêté de travailler pour dénoncer les multiples tracasseries qu'ils rencontrent sur cet axe.

Ces tracasseries se situent beaucoup plus du côté des autorités camerounaises. « Tout a commencé hier au moment où ils nous ont contraints à payer des impôts au Cameroun, alors que nos véhicules portent l'immatriculation centrafricaine », a expliqué un conducteur. « Ils nous ont aussi obligés de payer les taxes à la mairie de Ketzou. C'est ce qui nous a révolté », a ajouté la source.

Mercredi 15, les conducteurs de la ville ont tenu une réunion à la mairie avec les autorités municipales en présence du sous-préfet. Lors de cette réunion, une délégation a été constituée pour aller débattre de la situation avec les autorités camerounaises à Ketzou.

Cette décision camerounaise n'a pas plu aux commerçants centrafricains voire camerounais. Au mois d'avril dernier, les autorités camerounaises avaient déjà interdit aux conducteurs des taxi-motos d'entrer à Ketzou.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

AFRIQUE DU SUD

Winnie Mandela conteste le testament de Nelson Mandela

Winnie Madikizela-Mandela a engagé une procédure en justice, mardi. Elle conteste le testament laissé par Nelson Mandela, leader anti-apartheid.

Selon le quotidien sud-africain Daily Dispatch, qui dit s'appuyer sur des documents judiciaires, Nelson Mandela aurait dans ce testament légué la résidence à sa famille et à sa troisième épouse Graça Machel. Quant à ses enfants et petits-enfants, ainsi que ses anciens collaborateurs et son parti politique l'ANC, ils sont également bénéficiaires d'autres biens. Jugeant qu'il n'en doit pas être ainsi, puisqu'elle n'aurait rien obtenu, Winnie Mandela réclame donc la

maison de famille de Qunu, dans le sud-est du pays, où le premier président noir de l'Afrique du Sud, décédé le 5 décembre 2013, a été inhumé.

Agée actuellement de 78 ans, Winnie Mandela qui a partagé la vie du leader de la lutte anti-apartheid pendant près de 4 décennies s'engage dès maintenant dans une bataille judiciaire dont personne aujourd'hui ne connaît la suite. Ce que l'on peut dire pour l'heure, c'est que cette démarche qu'elle a entreprise risque fort bien de renforcer l'image de vautour que des observateurs attribuent déjà à certains membres de la famille de Nelson Mandela.

Nestor N'Gampoula

ELECTIONS AU MOZAMBIQUE

Peut-être vers une alternance démocratique après le règne sans partage du Frelimo

En attendant les résultats de l'élection générale (présidentielle, législatives et provinciales) du 15 octobre, plusieurs observateurs augurent déjà la victoire à la présidentielle de l'opposition devant le Frelimo (Front de libération du Mozambique), au pouvoir à Maputo depuis près de 40 ans, même si cette formation politique pourrait, selon eux, préserver sa majorité au Parlement national, tout comme dans les dix assemblées provinciales du pays.

Les 24 millions de Mozambicains ont été appelés aux urnes pour élire leurs députés et leur président lors des élections générales de mercredi, les 5e du genre depuis que leur pays a renoué avec la démocratie. Si l'on s'en tient à la campagne législative et présidentielle qui s'est achevée mardi sans incident majeur, il est loin de penser à la victoire annoncée du Frelimo. En effet, celle-ci pourrait être plus difficile que prévue au vu du succès populaire des meetings de l'opposition.

Cette manière de voir les choses est partagée par de nombreux spécialistes du Mozambique qui avancent que le candidat du parti au pouvoir pourrait aller au deuxième tour avec l'un des challengers. Il en découlerait de la sorte des accords électoraux entre

les partis de l'opposition pour qu'un des leurs puisse remporter le scrutin. « Il est possible que l'opposition remporte cette fois la présidentielle », a déclaré par exemple Michel Cahen, spécialiste de l'Afrique australe. Il faut signaler que pour être élu président au premier tour au Mozambique, l'un des candidats doit totaliser 50% des suffrages plus une voix. Si aucun n'atteint ce score, un second tour est organisé dans les 30 jours après la proclamation des résultats. Au cas où la victoire de l'opposition pourrait survenir, elle marquerait donc un tournant décisif dans l'histoire du Mozambique. Ceci, parce que le Frelimo, un parti politique d'obédience marxiste qui a mené la lutte anti-coloniale contre les Portugais, dirige ce pays depuis son indépendance, le 25 juin 1975 jusqu'à ce jour. Et malgré la guerre civile de 1976 à 1992 qui avait opposé ses militants à ceux du Renamo, soutenu par l'ancienne Rhodésie et le régime d'apartheid sud-africain, ainsi que l'organisation des précédentes élections générales, ce parti-Etat est resté aux commandes sans opposition de taille et a contribué au développement de la Mozambique. Ce pays connaît aujourd'hui un véritable boom économique, et s'est même imposé comme une destination majeure pour les investissements directs étrangers. L'une des raisons qui poussent les spécialistes du Mozambique à entrevoir

la victoire de l'opposition est le fait que le candidat du pouvoir à la présidence, Filipe Nyusi, n'est pas le plus connu des trois candidats. Son dernier meeting à Maputo, la capitale n'a pas attiré des foules, alors que celui d'Afonso Dhlakama, le chef de la Renamo, la guérilla historique devenue premier parti d'opposition à la fin de la guerre civile de 1992, a mobilisé des milliers de personnes. Cela s'expliquerait en partie au fait que durant ses meetings, cet opposant qui participe à la présidentielle pour la cinquième fois, promettait de mieux répartir les richesses de son pays, qui possède de gigantesques réserves de gaz.

L'actuel président Armando Guebuza qui avait été réélu en 2009 n'est pas candidat à sa propre succession parce qu'il a été contraint à céder le pouvoir après deux mandats prévus par la Constitution mozambicaine. Mais, ayant toujours la main mise sur le pouvoir, il a fait campagne pour son ministre de la Défense Felipe Nyusi lors des primaires du parti pour désigner son candidat pour la présidentielle.

Outre Felipe Nyusi et Afonso Dhlakama, l'autre candidat à cette élection présidentielle s'appelle Daviz Simango, chef du Mouvement démocratique du Mozambique (MDM), fondé en 2009, et maire de Beira, la deuxième ville du pays.

Nestor N'Gampoula

ECONOMIE AFRICAINE

Malgré l'épidémie d'Ebola, la croissance restera forte en Afrique, selon le FMI

Malgré l'épidémie Ebola et l'explosion des dépenses publiques, la croissance restera forte en Afrique, a annoncé le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport sur les perspectives mondiales, qui prévoit une croissance de 5,1% en moyenne en 2014 et 5,8% en 2015 pour l'Afrique. Une croissance revue à la baisse. Le FMI prévoyait en juillet dernier 5,4% pour l'ensemble du continent. Aujourd'hui, le fonds est inquiet des retombées négatives de l'épidémie Ebola sur les économies guinéenne, libérienne et sierra-léonaises, et « son lourd tribut économique et ses consé-

quences dramatique pour l'Afrique de l'Ouest » si elle devait durer davantage ou se propager à d'autres pays ».

Mais d'autres pays africains, comme l'Afrique du Sud, se montrent très dépensiers et montrent des signes croissants de vulnérabilité en matière de finances publiques. Mais la menace de l'Afrique ne s'arrête pas là. Elle viendrait aussi du ralentissement des économies des pays émergents, comme la Chine, mais particulièrement pour les pays dépendants de l'exportation de matières premières.

Noël Ndong



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC Prix : **265.000** TTC Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Logos: acer, dell, toshiba, microsoft, APC, iPad, sony, lenovo, genius,富士通



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
 Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
 Organización para la Armonización en África del Derecho Mercantil
 Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

L'OHADA RECRUTE

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est une organisation panafricaine d'intégration juridique et d'amélioration du climat des investissements, qui regroupe 17 Etats d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien. L'OHADA recrute des cadres motivés pour les missions de ses Institutions:

- un Directeur des Ressources Humaines, du Matériel et de l'Administration Générale basé au Secrétariat Permanent (Yaoundé, Cameroun);
- un Directeur Financier et Comptable basé au Secrétariat Permanent (Yaoundé, Cameroun);
- un Documentaliste en Chef basé à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (Abidjan, Côte d'Ivoire);
- un Documentaliste en Chef basé à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (Porto Novo, Bénin);
- deux Juristes Référendaires basés à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (Abidjan, Côte d'Ivoire);
- un Chef de Service Financier et Comptable basé à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (Abidjan, Côte d'Ivoire);
- un Chef de Service Financier et Comptable basé à l'Ecole Régionale Supérieure de la

Magistrature (Porto Novo, Bénin).

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des 17 Etats Parties au Traité OHADA : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, RDC, Sénégal, Tchad et Togo.

Les dossiers de candidature doivent comporter sous peine de rejet, un CV détaillé à remplir en ligne, accompagné des pièces suivantes : lettre de motivation (possibilité de la rédiger en ligne), certificat de nationalité, copie d'acte de naissance, extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, copie certifiée conforme des diplômes universitaires, attestations justifiant de l'expérience professionnelle.

Les candidats intéressés sont invités :

- (a) dès à présent, à consulter les descriptions des postes sur le portail www.ohada.org; et
- (b) du 18 au 27 octobre 2014, à postuler uniquement en ligne (curriculum vitae complet, pièces annexes...) sur le site www.coreadvice.com/OHADA

- LA DATE D'OUVERTURE POUR LE DEPOT DES CANDIDATURES EST LE 18/10/2014.
- TOUT CV ADRESSE DIRECTEMENT A L'OHADA ET/OU A CORE ADVICE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE VENTE

ENGINS D'EXPLOITATION FORESTIERE – SCIERIE DE BOIS EXOTIQUES

Date de l'adjudication : 24 Novembre 2014 à 9 heures

Lieu : sur le site industriel de Enyelle Likouala

Visite du matériel à Enyelle Likouala République du Congo

Pièces de la procédure disponibles en l'étude de Maîtres Edith Bertille Amisseleve et Edmond Hugues Mbani Ombele Huissiers de Justice Commissaires-Priseurs.

Engins forestiers CATERPILLAR – Bull D7H – Grader 140 G – Skider 525 B – Chargeuses 936 F / 966 / 980

Véhicules usagés –tracteur routier RVI 320 – remorque plateau- camion grumier –

Lot de pièces 9 citernes à carburant / Groupes électrogènes 450 Kva Caterpillar

/ 550 Kva Baudoin / 450 Kva Lepron

Matériels de scierie industrielle de bois exotiques / 2 Chariots Hydrauliques Rennepont / Scies Gillet 1600

Deck de chargement / Nigger / Mudata / Palans / Transfert et tables à rouleaux /

Déligneuse Paul 1500 Ebouteuses / Salle d'affutage / palans / Atelier mécanique /compresseur

/ Dédoubleur Gillet 1300 / Pièces



ETUDE DE MAITRES EDITH BERTILLE AMISSELEVE ET EDMOND HUGUES MBANI OMBELE
 Huissiers de Justice Commissaires –Priseurs près de la Cour d'Appel de Brazzaville, étude
 sise au n° 122, Rue Louolo Plateau des 15 ans à côté du Bar le 225, secteur PSP Plateau.
 Tél : 05526 86 11 / 06 983 45 77 ; 06 924 4394



SNE

Société Nationale d'Electricité

Siège – Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 B.P. 95 – Tél /Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
 BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 octobre 2014**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au **retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe-Noire**, en raison des travaux de maintenance de ladite turbine, selon les recommandations du constructeur, travaux qui seront effectués pendant une durée de 51 jours environ, soit **du 14 octobre au 7 décembre 2014**.

Le retrait de l'exploitation de cette turbine pourrait se traduire par un déficit de la production d'électricité avec pour conséquences des délestages de charges pendant les heures de pointe, notamment en soirée, dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

La Direction Générale Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que cette opération pourrait causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence desdits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 01 Octobre 2014
 Le Directeur Général Adjoint Chargé
 de la Production et du Transport
 Léon IBOVI

ARTS ET LETTRES

Brazzaville accueille la 2^e Biennale

Le coup d'envoi de ces festivités a été donné par le ministre de la Culture et des Arts, Jean Claude Gakosso, le 15 octobre, en présence de nombreux invités. Parmi lesquels la délégation chinoise dont le pays est à l'honneur cette année.



Les officiels à l'ouverture de la 2^e biennale

Cette édition porte l'ambition de se déployer autour d'un thème d'enracinement et d'ouverture à savoir les arts et les lettres, source de diversité et d'ouverture au monde. « En choisissant ce thème le gouvernement a voulu graver dans le marbre l'objet social de la Biennale et lui indiquer le chemin à suivre à savoir être l'espace privilégié pour un engagement total de la culture comme vecteur du développement ; servir de lieu d'échanges et de partage dans la créativité dans la compétition et dans l'émulation ; porter le rayonnement des arts et des lettres du Congo sur la scène mondiale », a martelé le ministre de la Culture.

Moment d'intense réflexion, la biennale est aussi le lieu de mise au point, l'espace de présentation des résultats acquis par les artistes, écrivains et penseurs du Congo, dans toutes les disciplines artistiques et littéraires : arts de vivre, arts visuels, arts scéniques, arts figuratifs, arts culinaires, arts de la mode et de la pensée.

Gabriel Mwene Okoundji, l'un des poètes congolais, à qui sera consacrée la nuit de la poésie lors de cette édition s'est dit très heureux de participer à ces assises qui représentent pour lui une

reconnaissance de la patrie dans laquelle il puise son inspiration. « J'écris des mots que je puise dans la gadoue congolaise et il est tout à fait normal que je revienne sur la terre d'origine et que la graine semée germe dans l'écho, l'écoute, et la patience. C'est une tentative de paiement de dette. »

Le vernissage de la grande exposition de peinture et sculpture des artistes comme Nicolas Bitsi, Remy Mongo Etsion consacré à l'art contemporain et celui des photographies des écrivains congolais, et des objets d'arts chinois a constitué le point de chute de cette première journée. Le colloque de cette biennale sera ouvert le 16 octobre par la leçon inaugurale présentée par le Professeur Jean-Luc Aka - Évy. S'en suivra la première table ronde portant sur la philosophie du ngo, l'identité ou les racines congolaises face à la modernité : logiques de valorisation des cultures congolaises par la philosophie de l'Homme Africain Par Gabriel Mwènè Okoundji, poète, le Professeur Jean-Luc Aka-Évy, le Professeur Paul Nzete et l'écrivain Alphonse Kala.

Hermione Désirée Ngoma

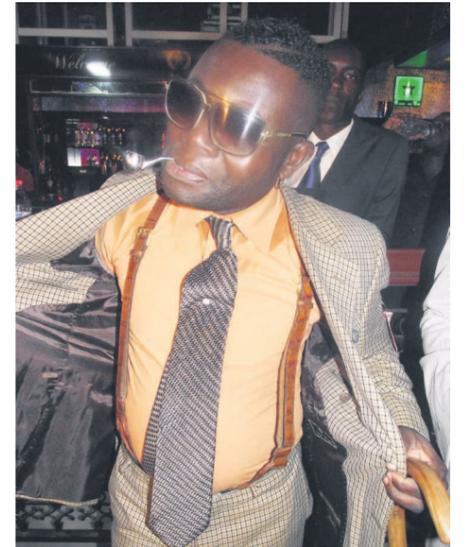
GRAND CONCOURS DE LA SAPE

Henri Blaise Nguébeyi dit docteur Limam champion de la première édition

Durant deux jours, les sapeurs étaient à la une à l'occasion du Grand concours organisé par la boutique Le Créateur que patronne Éric Kanga en partenariat avec la direction départementale de la culture de Pointe-Noire. Cette première édition a vénéré Rapha Boundzeki.

La particularité de cette compétition, qui s'est déroulée le samedi 11 octobre au Mess des officiers et le dimanche 12 octobre au Night-club Royal K, c'est la voiture qui a été mise en jeu. « Nombreux étaient sceptiques sur l'organisation de cet événement. Mais nous y sommes », a déclaré l'organisateur de la compétition qui a précisé qu'à l'issue de cette compétition, la maison Le créateur va décorer à titre posthume l'artiste Rapha Boundzeki. « Un diplôme d'honneur lui sera décerné en sus d'une enveloppe qui va permettre à ses enfants d'acheter des cahiers et des fournitures scolaires pour cette année nouvelle. Pourquoi valoriser cet artiste ? Parce que si la sape a pris de l'apogée aujourd'hui, c'est grâce à Rapha Boundzeki. Présentement, on ne peut pas organiser un concours de la Sape sans chanter ses chansons », a déclaré Éric Kanga. Cette première édition a connu la participation des sapeurs venus de Brazzaville comme le Parisien Kiboba-Kiki Laman 79 ans qui était accompagné de son manager Ely Fontaine ; Yves Ngatsongo dit Yves Saint Laurent le président des sapeurs de la zone nord de Brazzaville ; Hydris Mbandzoulo le Raïs de la sape au Congo ; Mangrokoto et Pélégie Kiba la grande dame de la sape au Congo. Venus de Brazzaville, ils ont rivalisé avec ceux de Pointe-Noire. Trois sorties ont été prévues au cours de cette bataille vestimentaire. D'abord la sortie en tenue relaxe ou décontractée, la sortie en demi-dakar (pantalon d'une autre couleur, la veste aussi d'une autre couleur), puis la sortie en tenue conventionnelle. Deux minutes ont été accordées à chaque candidat pour dandiner.

Le jury a tenu compte de l'habillement, de l'élégance et de la diatance des candidats. Le tout sous le rythme musical de Rapha Boundzeki. Après l'élimination de six candidats sur les neuf, les trois candidats restants ont pris toutes les dispositions nécessaires afin de bien agencer les couleurs en tenue conventionnelle pour se faire bien noter par le jury. C'est ce qui fut fait. Et finalement le jury qui a eu du pain sur la planche a décidé en faveur



Le champion de la première édition du grand concours de la sape

d'Henri Blaise Nguébeyi plus connu sous le pseudonyme de docteur Limam, autrefois champion du Kouilou qui a obtenu la note de 9/10. Il est suivi par Mignon Bant-simba, élu deuxième avec une note de 7,5/10 et de Florent Malonga, troisième avec une note de 7/10. Comme promis, les contacts de la voiture de marque Toyota (Benoît 16 d'appellation congolaise) ont été remis au vainqueur de cette première édition. Les deux autres vainqueurs ont reçu une enveloppe symbolique. « C'est pour la huitième fois que je participe au concours de la sape. Je n'ai perdu qu'une fois lors de ma première participation. J'avais tiré les conséquences et depuis lors je ne suis plus qu'un vainqueur. Donc, celle-ci est ma septième victoire sur les huit participations. J'étais sûr de remporter ce concours. Grand merci à l'organisateur qui me permet à travers ce concours de bénéficier d'une voiture », a déclaré le lauréat.

Notons qu'une tombola a été organisée et elle a permis aux participants de gagner les produits de la boutique Le créateur. Cette soirée a été agrémentée par Rolf Nzaba, Royal K Musica ; Dj Sirène ; Dj Nono et Dj Antivirus qui a chanté la rumba et le coupé-décalé.

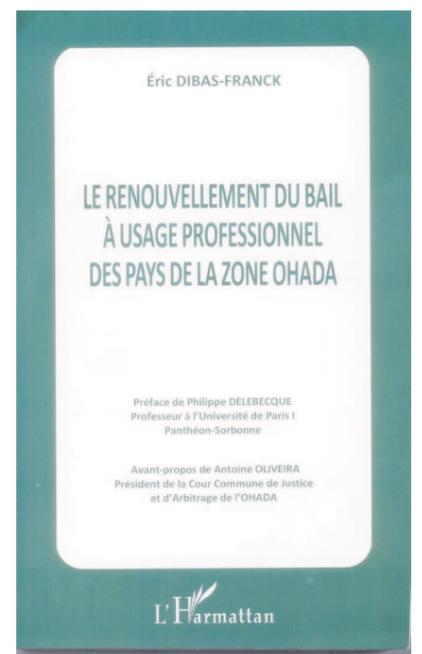
Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

«Le renouvellement du bail à usage professionnel des pays de la zone OHADA»

L'ouvrage, récemment publié aux éditions L'Harmattan, est signé de l'auteur congolais Éric Dibas-Franck.

185 pages ont suffi à Éric Dibas-Franck pour rendre compte du contrat de bail à usage professionnel tel que circonscrit par le droit de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). L'étude menée repose essentiellement sur deux parties liées l'une à l'autre. La première est consacrée aux modes de renouvellement du bail à usage professionnel alors que la seconde s'en tient aux suites dudit renouvellement. Ces deux facettes de la problématique sont traversées par un faisceau de chapitres et sous-chapitres qui éclairent davantage la lanterne au sujet du bail à usage professionnel. Les observations de l'auteur débouchent sur la conclusion suivante : « Le renouvellement du contrat de bail, contrairement à sa simple prorogation qui n'est qu'un allongement professionnel de la durée du bail. Elle se traduit par la naissance d'un nouveau contrat, amis dont l'économie puise ses articulations et ses chevilles dans le contrat initial ». Le professeur Philippe Delebecque, de l'université de Paris, l'a souligné à grands traits dans la préface du livre. À titre de rappel, Éric Dibas-Franck n'en est pas à son premier coup d'essai. Il a aussi emmanché sa plume, dans l'écriture strictement littéraire, à travers ses romans « Peine perdue » en 2008 et



Destins maudits » trois ans plus tard. Avec l'ouvrage « Le renouvellement du bail à usage professionnel de la zone OHADA », le docteur Éric Dibas-Franck, co-directeur de la Revue africaine des affaires maritimes et des transports, a réussi en quelque sorte à concilier Droit et Littérature. Il reste aux lecteurs de trouver leur compte.

Rominique Nerplat Makaya

Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2015 déclaré recevable

Après l'examen du projet du budget 2015 qui a donné lieu, lundi, à un débat houleux au Palais du peuple. Le Premier ministre était ce mercredi 15 octobre devant les députés nationaux pour répondre à leurs diverses préoccupations.

L'exercice est devenu routinier pour Matata Ponyo qui s'en est tiré brillamment. En effet, le projet de loi financière pour l'exercice 2015 évalué à 9,9 milliards de dollars a été déclaré recevable. Le document a été par la suite transmis à la commission économique, financière et budgétaire de la chambre basse pour approfondissement. Dans son intervention, Augustin Matata Ponyo a, entre autres, fait part de la détermination du gouvernement à poursuivre les réformes en cours notamment dans le secteur de l'administration où les résultats probants déjà engrangés dans la bancarisation de la paie des fonctionnaires constituent un motif d'encouragement. Répondant aux critiques formulées sur la fixation qu'il a toujours faite sur la stabilisation du cadre macroéconomique dont certains députés disent être en inadéquation avec le vécu quotidien des populations, Matata Ponyo pense plutôt que c'est « le meilleur moyen d'agir en faveur du social ». Énumérant les actions que

son gouvernement compte réaliser dans le cadre du budget 2015, Matata Ponyo a notamment mis une emphase particulière sur la réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires avec, à la clé, la relance de la SNCC et de l'ex Onatra. Il a également évoqué la promotion du tourisme qui demeure un secteur porteur de croissance ainsi que la réhabilitation des infrastructures touristiques et la relance de l'agriculture. Là-dessus, il a rassuré sur la poursuite du projet de construction des parcs agroindustriels qui devraient s'étendre à d'autres provinces.

Matata Ponyo s'est aussi étendu sur la question cruciale de mobilisation des recettes de l'État. Il a, de ce fait, ramassé les préoccupations des députés se rapportant notamment sur l'inefficacité des réformes fiscales engagées, au faible niveau des recettes projetées en 2015, en l'absence de contrôle et de l'impunité, à la faible contribution des secteurs des mines et hydrocarbures au budget de l'État, etc. Aussi pour permettre au gouvernement de répondre aux desideratas exprimées par les représentants du peuple, le Premier ministre les a invités à finaliser les textes de loi en souffrance sur les assurances, les hydrocarbures, l'électricité, le partenariat public-privé, les mines

etc. Et pour lutter contre l'évasion fiscale, il a exhorté toutes les institutions ad hoc à soutenir l'effort du gouvernement en matière de contrôle. Dans le cadre de la réforme des finances publiques, il a annoncé le renforcement de la Cour des comptes et l'informatisation de l'administration fiscale. Il a aussi plaidé pour la rentabilisation à court terme de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mais aussi pour la poursuite de la réforme du Code minier à travers des stratégies innovantes afin d'accroître la part du secteur minier au budget de l'État. La réforme du cadre juridique des hydrocarbures (pétrole et gaz) entre également dans cette optique, sans oublier des correctifs à apporter dans le mode de fonctionnement des régies financières tels que la DGRAD et la DGDI sur fond d'une requalification du système bancaire en matière de perception des taxes.

Paraphrasant le chef de l'État qui, lors de sa dernière intervention à la tribune des Nations unies avait déclaré que la RDC était un pays debout, Matata Ponyo a ajouté qu'elle est un pays en marche pouvant même courir, quitte à lui donner l'énergie nécessaire à travers les réformes à engager notamment en matière de gouvernance économique.

Alain Diasso

SNEL

Perturbations dans la fourniture du courant électrique à l'Est de Kinshasa

L'écroulement d'un pylône de la Snel à Kibomango dans la commune de la Nsele a entraîné des coupures intempestives du courant électrique dans cette partie de la capitale.

Les nouvelles venant de la Société nationale d'électricité (Snel) ne sont pas rassurantes pour ses nombreux abonnés, surtout ceux résidant dans la périphérie Est de la ville de Kinshasa. Depuis la chute du pylône numéro 24 à Kibomango dans la commune de la Nsele, cette partie de la ville connaît des sérieuses perturbations dans la fourniture du courant électrique. L'écroulement de ce pylône stratégique vu qu'il alimente, outre la commune de Nsele, celle de Kimbanseke ainsi que l'aéroport international de N'djili à partir du poste électrique de Maluku (à 80 Km de Kinshasa), a entraîné un dysfonctionnement dans la distribution de l'énergie électrique. Le vol de ses cornières par des inciviques serait à la base de cette situation qui tend à priver cette importante agglomération d'électricité. L'on tend inexorablement vers des délestages intensifs dans cette partie de la ville causés essentiellement par les travaux de réhabilitation de la ligne endommagée. Près de cinquante



Des câbles électriques de la Snel raccordés le long d'un quartier populaire de Kinshasa.

mille dollars ont été décaissés par la Snel pour parer le plus rapidement possible à cette situation. Des travaux pourront éventuellement prendre plus d'une semaine, à en croire des experts de la Snel. En plus de la chute du pylône 24, il faudrait également ajouter le déficit de production à la centrale hydroélectrique d'Inga 2 en cours des travaux de maintenance. Entretemps, des travaux en cours d'exécution sur le groupe G 24 de la centrale hydroélectrique d'Inga 2 au Bas-Congo ont rajouté à la morosité, occasionnant des perturbations dans la fourniture du courant à Kinshasa et au Bas-Congo. Ce groupe, à en croire des sources de la Snel, fournit environ

175 mégawatts sur l'ensemble du parc d'Inga qui envoie entre 800 et 900 mégawatts à Kinshasa. Tout en rassurant leurs abonnés sur le rétablissement normal de la desserte électrique à Kinshasa-Est, la Snel recourt pour l'instant à d'autres voies pour sécuriser l'alimentation électrique notamment au niveau de l'aéroport de N'djili. Et pour sécuriser son patrimoine électrique livré à la merci des voleurs, la Snel a pris l'option de modifier l'architecture de la ligne par l'implantation des portiques en remplacement des pylônes dont les cornières et les structures de base sont convoitées par des inciviques.

A.D.

SOCIÉTÉ

Actionaid contre les violences faites aux enfants en milieu scolaire

Les violences faites à la fille sont monnaie courante en RDC. Il ne se passe pas un jour sans qu'une fille soit battue, maltraitée voire violée. L'école, lieu par excellence d'apprentissage de valeurs et d'épanouissement est devenue aujourd'hui un endroit où se vivent les violences de tout genre faites aux enfants.

travaillent et particulièrement, à Kisenso dans la ville-province de Kinshasa, à Idjwi au Sud Kivu et à Nyiragongo au Nord Kivu.

C'est dans le même objectif que cette ong a lancé en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales internationales la campagne de sensibilisation sur la promotion des droits des enfants en milieux scolaires. Objectif de cette campagne : améliorer la connaissance des enfants sur cette matière pour réduire ainsi les cas des violences faites aux enfants dans les milieux scolaires.



Nicole Iafolla, conseillère des jeunes de Actionaid

A l'occasion de la commémoration le 11 octobre de la Journée mondiale de la jeune fille placée sur le thème « Donner plus de capacités aux adolescentes pour mettre fin au cycle de la violence et particulièrement à la violence sexuelle », Actionaid RDC qui a comme vision « une RDC sans pauvreté ni injustice dans laquelle chaque personne jouit de son droit à une vie digne » est montée au créneau pour dénoncer toutes les violences dont sont victimes les enfants en particulier les filles dans les écoles.

Pour Nicole Iafolla, conseillère des jeunes de Actionaid RDC, la violence contre les enfants et les filles en particulier dans ou autour de l'école ne doit pas être tolérée. Bien que les filles et les garçons soient concernés, fait –elle remarquer, les filles sont les plus vulnérables et donc les plus touchées. La culture donne à la jeune fille une position de faiblesse qui la rend plus vulnérable. « Il faut nécessairement des écoles qui sont des lieux sûrs pour l'apprentissage afin de donner la possibilité à ces filles d'acquérir les connaissances, les compétences et les ressources dont elles ont besoin pour devenir des femmes accomplies », propose –t-elle.

Pour lutter contre la montée en flèche des violences faites aux enfants dans et autour des écoles, Actionaid RDC qui fait de l'éducation de qualité son cheval de bataille s'engage une fois de plus, à travers son Projet Super Donor lancé depuis le mois de septembre dernier, à lutter contre les discriminations et pratiques néfastes faites aux filles dans les communautés avec lesquelles elles

travaillent et particulièrement, à Kisenso dans la ville-province de Kinshasa, à Idjwi au Sud Kivu et à Nyiragongo au Nord Kivu.

De ce fait, Actionaid a initié et soutenu la vulgarisation de la charte de promotion de ces droits à l'école à travers des séances de formation et de sensibilisation des différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'éducation dans ses programmes locaux de Droits d'Idjwi, de Kabare, de Nyiragongo et de Kisenso.

Quand les élèves commencent à comprendre leurs droits

Cette campagne de sensibilisation sur le droit des enfants porte déjà des fruits. Les enfants mieux les élèves commencent à réclamer l'application de leurs droits et un changement de comportement se fait remarquer comme l'indique l'élève Bulonza Rwayego Godelive, 14 ans, membre du club d'élèves d'Idjwi, « Un changement est en train de se remarquer dans mon école avec la forte sensibilisation du club d'enfants sur ces droits. Quand il arrive que nos enseignants nous battent, nous leur rappelons que c'est contre nos droits. Et petit à petit, ils le comprennent. Ainsi, nous ne sommes plus fouettés comme avant ni battus à la main... ». Et dans les communautés, les réactions ne se font pas entendre. Bahagaze Koko Dorcelle, facilitatrice du Programme local d'Idjwi, note que « puisque ces enfants sont membres de leurs familles respectives. Quand ils arrivent à la maison, ils nous réclament les droits de façon ouverte comme le droit à une éducation de qualité. En tant que parents, renchérit-elle, nous sommes très touchés et sensibilisés. Et quand nous partageons entre nous ce que nos enfants nous demandent dans nos différents points de rencontre, nous comprenons que ce sont les écoles qui leur apprennent à connaître et à défendre leurs droits. Nous en sommes très fiers du fait qu'on leur apprend à devenir de bons citoyens ».

Aline Nzuzi

EQUATEUR

Vente des espèces protégées sur les marchés de Mbandaka

Le chargé du niveau de vie des populations à African wildlife foundation (AWF), Tabu Senga, a identifié près de mille quatre cents carcasses d'espèces endémiques et protégées dans différents points de vente dans la province.



Viande boucanée en vente

L'ONG African wildlife foundation (AWF) citée par radiokopi.net accuse notamment les habitants des aires protégées de Basankusu et Djolu d'être à la base de cette commercialisation illégale de la viande d'espèces animales protégées. Cette association a noté parmi ces espèces protégées, le bonobo et l'éléphant, dont la viande est vendue publiquement sur les marchés de Mbandaka, province de l'Équateur. Le chargé du niveau de vie des populations à l'AWF regrette, par ailleurs, que cette vente se fasse en dépit de l'existence de la loi en la matière. S'exprimant à l'issue de l'atelier de restitution des résultats de suivi du commerce de viande de brousse dans le paysage Maringa, Lopori et Wamba, tenu lundi 13 octobre à Mbandaka, Tabu Senga a estimé qu'il y a « *péril en la demeure* ». À l'en croire, « *à cette allure, d'ici à 2050, certaines espèces auront totalement disparu* ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Le lavage des mains, une stratégie de prévention des maladies

Geste simple, moins cher mais efficace quant à la prévention des maladies, le lavage des mains, est une pratique à encourager au sein de la communauté.

À l'occasion de la Journée mondiale du lavage des mains célébrée le 15 octobre à travers le monde, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a appelé tout le monde à se laver les mains. « *Ensemble lavons nos mains, car choisir de laver ses mains au savon, c'est choisir la santé* ». Liant la parole à l'acte, le Dr Félix Kabange Numbi s'est lavé les mains au savon devant le secrétaire général à la Santé, le Dr Pascal Mukengeshay et la représentante de l'Unicef, Barbara Beinten au jardin du ministère de la Santé publique. Pour cette année, le thème mondial est « *choisir le lavage des mains, c'est choisir la santé* » et au niveau national, le thème retenu est « *mains propres, zéro microbe* ». Le lavage des mains, souligne le ministre de la Santé publique, devient plus qu'impérieux car face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola à Boende dans la province de l'Équateur, l'intérêt de la pratique du lavage des mains au savon ou à la cendre comme un des moyens préventifs pour combattre cette épidémie. À l'en croire le Dr Félix Kabange Numbi, la situation persistante du choléra, de la fièvre typhoïde, des infections respiratoires, du paludisme et des maladies diarrhéiques dans une partie du pays est liée en majorité aux mauvaises pratiques hygiéniques de lavage

des mains et d'assainissement. Le pays étant toujours marqué par un accès limité à l'eau potable ; une mauvaise ou une absence d'utilisation des latrines hygiéniques avec malheureusement plusieurs compatriotes pratiquant encore la défécation à l'air libre et généralement une majorité écrasante qui ne se lave pas les mains aux moments critiques. Le Dr Félix Kabange Numbi a, par ailleurs, rappelé qu'il faut se laver les mains aux moments critiques tels qu'avant de manger ; avant de préparer les aliments ; après avoir été aux toilettes ; avant de faire manger le bébé ; avant d'allaiter le bébé ; après avoir changé les couches du bébé. « *Le lavage des mains est une mesure préventive efficace, simple et moins coûteuse, que nous conseillons à tous. Cette bonne pratique de lavage des mains va, à coup sûr, améliorer votre santé et donc vous épargner des dépenses de santé dues aux maladies que l'on peut bien éviter par ce simple geste* », a dit le Dr Félix Kabange Numbi tout en invitant : « *tous nos partenaires au développement à nous renouveler leur engagement pour qu'ensemble, nous fassions du slogan mains propres, zéro microbe, une véritable arme qui protège* ». Chaque année, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës provoquent la mort de plus de 3,5 millions d'enfants de moins de cinq ans. Se laver les mains à l'eau et au savon, surtout à des moments critiques aide à réduire de plus de 40% l'incidence des maladies diarrhéiques.

Aline Nzuzi

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU préoccupé par l'état de santé d'Eugène Diomi

Il s'agit là d'un des retombées de la plainte déposée par le leader de la DC au Comité des droits de l'homme des Nations unies à Genève dans laquelle il sollicitait à cette structure onusienne de prescrire à la RDC des mesures conservatoires devant faire respecter son droit aux soins médicaux appropriés.

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU vient d'adopter la RDC à prendre en compte l'état de santé du président de la Démocratie chrétienne (DC) pour lui fournir une assistance médicale appropriée afin d'éviter l'irréparable. C'était à l'issue d'une réunion tenue le 8 octobre dernier. Cette structure onusienne a fait acte d'application de l'article 92 de son règlement intérieur en exigeant du gouvernement congolais la prise des mesures conservatoires que requiert l'état de santé d'Eugène Diomi Ndongala actuellement incarcéré au centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). L'ONU craint, en effet, que le pire n'arrive à cet opposant terrassé par la maladie et qui n'a toujours pas accès aux soins appropriés. Et pour matérialiser son vœu, la plainte que la DC a introduite auprès du Comité a été renvoyée au gouvernement



L'opposant Eugène Diomi Ndongala

afin que ce dernier fournisse en-dehors six mois des observations utiles en rapport avec le fond et la recevabilité de cette requête. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui s'est réjouie de la suite réservée par le Comité des droits de l'homme de l'ONU à la requête de l'opposant congolais exhorte le gouvernement à informer en urgence le plaignant des mesures concrètes prises afin de donner effet aux prescriptions du Comité vue la dégradation continue de son état de santé. Pour rappel, c'est depuis le 22 septembre qu'Eugène

Diomi Ndongala avait déposé une plainte contre la RDC auprès du Comité des droits de l'homme des Nations unies à Genève (Suisse) pour plusieurs violations touchant notamment au droit à la liberté de mouvement et à la sécurité ainsi qu'au droit à l'égalité de tous devant la loi et à l'égalité de protection de la loi. Avant l'examen de la recevabilité et du fond de sa plainte, l'irréductible opposant avait sollicité au Comité de prescrire à la RDC des mesures conservatoires devant faire respecter son droit aux soins médicaux appropriés.

Alain Diasso

CONCOURS

OrthogrAfrique vient en renfort au programme scolaire de Kinshasa

L'épreuve dont le concept a été expliqué à l'occasion d'un point de presse au Centre Wallonie-Bruxelles ce 14 octobre en fin de matinée entend mettre en lice seize écoles de la ville à travers une compétition saine et amusante autour de leurs connaissances en orthographe se basant sur des textes d'auteurs africains.

L'inscription au concours lancé depuis le 15 septembre court jusqu'au 25 octobre. Pour l'heure, le projet pilote organisé avec seize écoles de la capitale à raison de quatre par district, a l'ambition de s'élargir à un nombre plus important l'an prochain. Les participants bénéficieront d'un coaching assuré par une équipe pédagogique composée de seize enseignants auxquels seront joints huit superviseurs chargés de deux écoles chacun. Ils ont en charge l'organisation de séances d'entraînement dans la période allant du 8 novembre au 21 février. Au total 192 élèves, soit douze par école, auront à concourir regroupés dans trois catégories réparties par tranches d'âges. La première regroupera les élèves âgés de dix à onze ans, la seconde ceux de douze à treize ans et la dernière de quatorze à quinze ans.

Organisé précédemment à Bruxelles, le projet a réussi à in-

citer les jeunes à aimer les mots et la lecture quitte à célébrer la diversité culturelle par le biais de l'héritage littéraire francophone africain. Pour le compte de la première édition kinoise seront mis à contribution quelques auteurs du continent dont Aimé Césaire, Cheikh Hamidou Kane, Sembene Ousmane, Zamenga et Alain Mabankou. Par ailleurs, les dictionnaires Larousse et Petit Robert, Le Bescherelle sont au nombre des autres matériels didactiques qui serviront lors de séances d'entraînement auxquelles prendront également part les membres du jury. Les thèmes abordés plancheront notamment sur les Fables de la Fontaine, les noms composés et de la même famille ainsi que la carthogrAfrique qui met l'accent sur les pays africains et leurs capitales.

Il est à noter que dans le principe, le concours OrthogrAfrique a un procédé similaire au film américain Les Mots d'Akeelah (Akeelah and the Bee) souvent diffusé sur le petit écran à Kinshasa centré sur le Scripps National Spelling Bee, un concours d'épellation américaine. Ainsi, comme dans la réalisation de Doug Atchison, les mots seront épluchés dans les détails avec accents, traits d'union, trémas, cédilles, etc.

Comme l'a expliqué le coordona-

teur du projet, Olivier Kayomo, OrthogrAfrique a entre autres objectifs faire découvrir l'Afrique. Ainsi, si le concept tel qu'expliqué à la presse met la langue française à la rencontre des auteurs africains, il vient en appui au programme de l'éducation. Par ailleurs, il entend venir en renfort aux bibliothèques des écoles participantes et contribuer à la création de celles qui n'en seraient pas pourvues quitte à leur fournir un lot important d'ouvrages. Un projet ambitieux qui, à ses yeux, mérite l'accompagnement des médias locaux quitte à assurer le relais des épreuves depuis la cérémonie d'ouverture jusqu'à la finale prévues entre le Studio Mama Angebi de la RTNC et la Halle de la Gombe.

Signalons que les lauréats seront primés par catégories quoique tous les participants se verront décerner une médaille, des livres et des BD. Quant aux trois prix destinés aux trois premiers gagnants, ils comprendront respectivement un chèque d'une valeur de 1 000, 600 et 100 dollars américains. Ce qui est l'équivalent notamment d'un appareil photo, un Larousse, une tablette, un roman d'auteur congolais et un wax assorti d'un diplôme de champion et d'un trophée orthogrAphique.

Nioni Masela

UNE RÉGION, UN MOUVEMENT

Une pièce de danse pour rapprocher les Congolais et les Angolais

Kongo drama company entend réunir sur une scène commune quatre à cinq danseurs des deux nations autour d'un spectacle dont la création est prévue au premier trimestre 2015 sur base de deux résidences qu'elle compte organiser tout à tour en Angola et en RDC.

Baptisé Une région, un mouvement, le projet de danse initié par le chorégraphe Fabrice Bwabulamutima a l'ambition de réunir sur scène pour la première fois des artistes danseurs congolais et angolais. Dans une large mesure, il est conçu dans le cadre du raffermissement des liens au sein de la région de la Sadc. Mais dans la pensée de l'artiste congolais avant d'en arriver là, il y a un préalable qu'il traduit de la sorte : « Nous allons faire un pas de danse qui nous rapproche davantage, une manière de faire renaître le Royaume Kongo, le Kongo dia ntotila sur le plan culturel ».

Fabrice Bwabulamutima décrit ainsi une vision dont il désire partager l'essence : « Je voudrais aussi, à travers ce projet rétablir le partenariat culturel entre l'An-

gola et la RDC qu'importe ce qui se passe sur le plan politique, économique et autre. Car, la longue frontière que nous partageons et les tribus qui portent les mêmes noms des deux côtés, jamais il n'a existé pareil projet culturel qui les rassemble. C'est ce qu'à cœur Kongo drama company ».

Une région, un mouvement nous a-t-il dit a bénéficié en premier de l'appui de la coopération suisse Prohelvetia à partir de Johannesburg. Ce qui, soutient-il permettra de réaliser une première résidence de trois semaines de deux danseurs de Kinshasa en Angola. Et d'ajouter que les contacts avec l'Alliance française de Luanda, le Centre Wallonie-Bruxelles et l'Institut français de Kinshasa devraient suffire à mener à bien la suite du projet en RDC. Signalant ici qu'il est prévu la venue d'artistes angolais dont il fera la sélection en vue d'une résidence dans notre ville. De nous expliquer alors par la suite : « J'assure la direction du spectacle dont la sortie est envisagée à Kinshasa. Il sera donc d'abord joué en RDC avant sa présentation en Angola ».

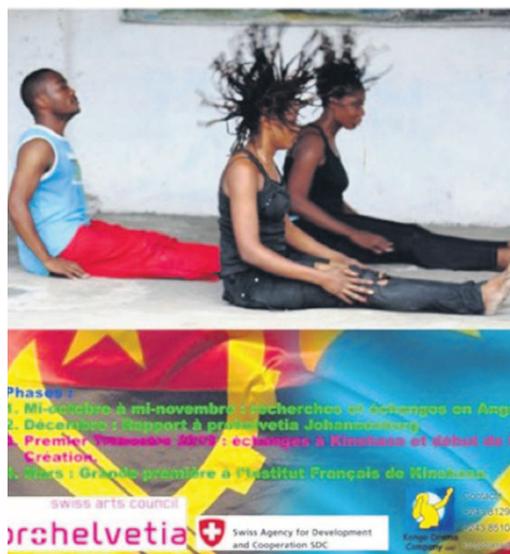
Un métissage musical

UNE REGION, UN MOUVEMENT

Un Pas de danse qui nous rapproche

Résidence des recherches et de création en danse par les Artistes danseurs Congolais et Angolais.

Initié par Fabrice Don de Dieu BWABULAMUTIMA : jeune chorégraphe, danseur et directeur Artistique de Kongo Drama Company à Kinshasa, porteur des projets qui visent le développement de la danse au Congo



L'affiche-annonce la création Une région, un mouvement

En ce qui concerne le déroulement de la création l'artiste nous a confié qu'Une région, un mouvement l'a porté à mener des recherches à différents niveaux. Aussi, sur le plan musical, a-t-il

expliqué : « Nous travaillons avec le guitariste Kojak Kossakamwe. Ce grand artiste s'attèle déjà à acquérir une connaissance plus approfondie des musiques angolaises. Et, de retour de la résidence en Angola avec le concours des artistes de là, nous envisageons de rapporter des supports susceptibles de l'aider à mieux s'en imprégner. Nous réaliserons un métissage des musiques des deux peuples, Congolais et Angolais de façon fouillée ». À propos du procédé, Fabrice a dit : « Nous allons en fait partir de la déconstruction pour construire un spectacle inventif, une création qui soit vraiment originale. Le but c'est de parvenir à un tout qui puisse parler à la fois aux Congolais et

aux Angolais. Une création qui soit l'expression de la symbiose de nos cultures ou mieux, de notre culture ».

Sur le plan de la chorégraphie, Fabrice Bwabulamutima dit compter sur l'appui d'Ana Clara Marques. Les contacts menés jusqu'ici qu'il espère fructueux vont dans le sens d'intégrer à son travail cette personnalité importante à ses yeux dont il fait savoir qu'elle a le mérite d'être la première femme à avoir créé une structure de danse contemporaine en Afrique. Il entend ainsi mettre à profit l'expertise de la chorégraphe angolaise pour la codirection de la création à venir. Et de nous confier ses attentes à ce sujet : « Je veux que ce projet aille loin. J'espère que pour la première fois elle pourra faire le déplacement de l'Angola à Kinshasa ».

« L'idéal, à propos du calendrier d'Une région, un mouvement, c'est qu'à notre retour de l'Angola, les choses soient assez avancées. Nous aimerions que le spectacle soit fin prêt pour une première présentation à la fin du premier trimestre 2015 », nous a dit Fabrice Bwabulamutima.

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

Chou Labhillai élu président de l'AS Dragons de Kinshasa

Un nouveau comité préside aux destinées de l'AS Dragons de Kinshasa à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire électorale organisée le dimanche 12 octobre 2014. Naturellement, la mission de cette nouvelle équipe dirigeante des Monstres, qui vient achever le mandat du pasteur Ngalasi qui a rendu le tablier, est d'amener le club à la conquête du titre au championnat d'élite de Kinshasa.



AS Dragons de Kinshasa (photo Leopardfoot.com)

L'AS Dragons de Kinshasa s'est dotée d'un nouveau comité de direction du club. Au terme de l'Assemblée générale extraordinaire électorale tenue le dimanche 12 octobre à l'Hôtel Santa Vanella dans la commune de Ngaliema, Chou Labhillai, ressortissant libanais, a été élu président des Monstres. Il succède au pasteur Ngalasi de l'église La Louange. Un autre ressortissant libanais, Khaltar Cheab, a été choisi au poste de trésorier du club. L'ancien capitaine de la RDC, Nonda Shabani a été réélu conseiller au sein du comité de direction, ainsi que Jean-Paul Dambana, afin d'achever le mandat du pasteur Ngalasi.

L'ensemble du comité de direction réaménagé de l'AS Dragons se com-

pose donc du président Chou Labhillai, du secrétaire sportif Mfwengi Nsianga, du trésorier Khaltar Cheab et des conseillers Liyota Ndjoli, Shabani Nonda, Molisho Franck et Claude Mumbimbi Ta-Etang.

La section football des Monstres de la capitale de la RDC est conduite par le président Tario Mulongo, avec à ses côtés le vice-président Sekele Eugène, le secrétaire sectionnaire Major JP Mufonkol, le secrétaire sectionnaire adjoint Aimé Mokeme. La trésorerie de la section football est assurée par Dr Monda. Et les membres sont Ngoy Katende Sylvain, Mafuta Charles et Dambana Jean Paul.

Martin Engimo

FOOTBALL

FC Renaissance tient sa première victoire

Le FC Renaissance du Congo, club dissident du Daring Club Motema Pembe (DCMP), dirigé par le pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), a enregistré sa première victoire à la 97e édition du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin).

Le club coaché par Yvon Kitenge a battu, le lundi 13 octobre 2014 au stade Tata Raphaël de Kinshasa, la formation du FC Impact par deux buts à un. Ce match compte pour la deuxième journée du championnat d'élite de Kinshasa. Kalombo de Renaissance a ouvert la marque à la 34e minute de la tête sur une balle arrêté du capitaine du

tiqument une demi-heure. Les supporters du FC Renaissance se sont empoignés à cause des places au pourtour. L'on doit reconnaître qu'une tension demeure pendant entre les supporters de Renaissance et ceux du DCMP d'où est issu ce club qui évolue pour la première fois au championnat de l'Epfin grâce à sa fusion avec l'équipe de Joga-

par JAC Héritage par un but à zéro, grâce à l'unique réalisation de Mabanzikila à la 13e minute.

C'est la deuxième victoire de ce club nouvellement promu au championnat de Kinshasa, après avoir surpris en première journée l'AC Dragons, un ogre du football de la capitale. Par ailleurs, AC Rangers a écrasé, le mardi 14 octobre



FC Renaissance du Congo

club, Janvier Besala, ancien du TP Mazembe. Kalombo a inscrit le deuxième but victorieux à la 42e minute, signant un doublé au cours de cette rencontre. Fataki du FC Impact a réduit la marque à la 44e minute alors qu'à la mi-temps, FC Renaissance tenait déjà sa victoire de deux buts à un. La rencontre a été émaillée d'incidents et retardée de pra-

ri. Les dirigeants de l'Epfin devront désormais prendre des dispositions sécuritaires imposantes lorsque le FC Renaissance joue au stade Tata Raphaël, car ses rencontres se jouent dans une ambiance souvent surchauffée.

Dans d'autres rencontres de la deuxième journée du championnat de l'Epfin, le FC Nzakimuena a été déçu par

2014, New Jak par trois buts à zéro. Katalay (9e minute), Epiaka (50e minute) et Nsadi (76e minute) ont été les buteurs du club dirigé par Lambert Osango. Et l'Olympic Club de Kinshasa (OCK) a été tenu en échec de zéro but partout par le FC Arc-en-ciel, un autre club promu au championnat de l'Epfin.

M.E.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Des commerçants dénoncent les intermédiaires

Sont principalement concernés par cette initiative, des commerçants importateurs des pièces détachées et concessionnaires des véhicules. Leur mécontentement a été ressenti à l'occasion d'une rencontre qui les a réunis le mardi 14 octobre avec les agents de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire.

« Nous acceptons parfois illégalement que certains mécaniciens et d'autres intermédiaires proposent l'augmentation des prix de nos véhicules ou de leurs accessoires afin qu'ils gagnent à leur tour un peu d'argent sur le prix que nous proposons à nos clients », a reconnu Mohamed Assane, un vendeur de véhicules au quartier Roy, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou. Dénonçant pour sa part ces attitudes anti-concurrentielles, Bayonne Castadore, président de l'Association nationale des consommateurs du Congo (Ancc) a indiqué que ces pratiques n'ont aucun avantage pour clients ou des acheteurs des véhicules et des accessoires. « Les consommateurs se sentent pris dans un piège qui profite



Les commerçants vendeurs des véhicules et accessoires des voitures

plus aux intermédiaires qu'aux commerçants vendeurs des véhicules », a-t-il indigné. Gaspard Massoukou, directeur départemental de concurrence et de la répression des fraudes commerciales à Pointe-Noire, a qualifié ces pratiques d'entente tacite tendant à faire échec à l'application de la réglementation commerciale. « Pour éradiquer ce phénomène qui constitue une entorse pour la transparence du marché, la loi dispose que chaque marchandise vendue doit être suivie de la délivrance d'une facture délivrée par l'établissement que l'article est acheté. L'affichage ou la publicité des prix des marchandises est obligatoire pour tout commerçant conformément à la n° 6/94 du 1er juin 1994 réglementant les prix des marchandises et les normes commerciales en République du

Congo », a-t-il rappelé.

Ainsi Gaspard Massoukou a édifié les vendeurs des véhicules et accessoires sur les risques que pourraient encourir certains commerçants sur l'importation clandestine et frauduleuse de leurs marchandises. « Toute importation établie sur la base de faux renseignements expose le délinquant à des sanctions prévues par les textes en vigueur; la loi impose que l'on saisisse tout produit venu d'autres pays et dépourvu de la déclaration d'importation, basé sur la fraude », a-t-il conclu.

Soulignons que cette réunion fait suite à une série de rencontres initiées par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, débutées depuis le 7 octobre dernier.

Faustin Akono

RESSOURCES NATURELLES

La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » interpelle le gouvernement sur les dysfonctionnements constatés

Le 6 octobre dernier, la coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » a adressé, au ministère d'État, de l'Économie, des finances, du Plan, du portefeuille public et de l'intégration, une correspondance, pour lui faire part de ses préoccupations et inquiétudes.

Pour la coalition, le processus de mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) connaît un ralentissement. En effet, en février 2013, la République du Congo a été récompensée de ses réels efforts en termes de transparence par son accession au statut de pays « conforme », rappelle l'instance.

Dans son courrier, la coalition fait constater au gouvernement que depuis un certain temps, l'appui au processus connaît un relâchement. Selon elle, la plupart des recommandations exprimées dans les rapports ITIE et le rapport de validation ne sont actuellement pas suivies d'effet concret.

À titre d'exemple, le rapport ITIE portant exercice 2013, dont la

publication était prévue en septembre 2014, n'est toujours pas disponible, de même que la question de la taxe maritime qui demeure encore problématique.

La Coalition dit avoir également constaté des réticences à collaborer de la part de certaines administrations publiques et entreprises extractives concernées, alors qu'elles ont l'obligation de déclarer les sommes reçues dans le cadre de la collecte des impôts et des taxes dans le secteur extractif.

Pour elle, tous ces dysfonctionnements représenteraient autant de risques à une validation sereine en 2015. Rappelons que Brazzaville s'apprête à accueillir la réunion du Conseil d'Administration International de l'ITIE au début de l'année prochaine. Au regard de ce qui précède, « Publiez ce que vous payez » recommande entre autres : l'implication personnelle du ministre de l'économie et des finances, pour le renforcement de l'engagement de l'administration publique congolaise dans le processus ITIE.

Hugues Prosper Mabonzo

ALIMENTATION ET SANTE

L'Eau d'alimentation, source de vie et...de maladies

L'eau est source de vie, c'est connu de tous. Ce qui l'est moins cependant, c'est que l'eau destinée à l'alimentation humaine doit présenter un certain nombre de qualités physiques liées à la limpidité, l'absence de coloration, d'odeur et de saveur anormale. Elle doit surtout être potable, c'est-à-dire consommée sans danger et pour ce faire exempte d'organismes pathogènes comme Escherichia coli ou streptocoques fécaux ou encore clostridium sulfito-réducteurs. Ce, dans un certain volume d'échantillon analysé, et de tout polluant nocif. Enfin, chimiquement parlant, l'eau doit avoir une minéralisation totale de 2000 mg par litre en respectant une composition limite en certains minéraux comme l'arsenic, le plomb, le sélénium, le chrome, les fluorures...En outre l'eau doit être dépourvue de composés phénoliques.

Aujourd'hui on considère que les limites légales visant le cuivre, le fer, le manganèse et le zinc doivent être surveillées mais pas aussi sévèrement.

L'eau a une dureté, c'est sa teneur en sels minéraux qui traduit plus ou moins sa richesse en calcium et en magnésium, et qui est exprimée en degrés hydrodrométriques. C'est pour cela qu'on parle des eaux dures et douces. Ces eaux sont d'origines variées : il y a les eaux des nappes profondes théoriquement bien protégées, les eaux des nappes phréatiques largement exposées aux pollutions microbiennes et chimiques, et les eaux de surface (fleuves, rivières, étangs, lacs) sujettes aux pollutions chimiques et microbiennes maximales.

Les besoins de l'organisme en eau sont assez importants. Le corps fort heureusement est riche en eau : 75% chez le nouveau-né, 60% entre 10 et 40 ans et 50% après 50 ans. L'organisme d'un adulte dépense en moyenne quotidiennement 2,5 litres qui sont compensés par 3 sources : l'eau des boissons qui est la plus importante avec un apport de l'ordre de 1,2 litres, l'eau de constitution des aliments consommés de l'ordre de 1 litre et enfin l'eau d'origine interne provenant des réactions du métabolisme qui est d'environ 0,3 litre.

Quelles sont les maladies transmises par les eaux d'alimentation? Ces maladies, assez nombreuses, sont d'origine bactérienne, virale et parasitaire. Parmi celles transmises par les bactéries on peut citer le choléra (Vibrio cholerae), la fièvre typhoïde (Salmonella) et la dysenterie bacillaire (Shigella). Celles transmises par les virus sont la poliomyélite, l'hépatite infectieuse... Les maladies d'origine parasitaire sont l'amibiase, la bilharziose, l'ankylostomose, la dracunculose... En dehors du fait que l'eau doit être agréable, sans trouble ni coloration ou sans goût ni odeur désagréable, elle doit être potable. Dans notre prochain article, nous parlerons des différents procédés pour atteindre cette potabilité.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LAVAGE DES MAINS

Une meilleure hygiène des mains sauve la vie

Instituée depuis 2008 par les Nations unies, la journée internationale du lavage des mains a été célébrée pour la première fois au Congo ce 15 octobre dans la ville océane. L'hôpital de base de Tié Tié dans le 3e arrondissement de Pointe-Noire a abrité l'activité qui a eu lieu en présence de Guy Edmond Loemba, l'administrateur-maire.

indispensable de la société Congoprep.

L'objectif de cette activité est de sensibiliser le maximum de personnes notamment les enfants aux conséquences d'une mauvaise hygiène des mains car le lavage des mains sauve des vies, prévient les maladies graves qui sont le plus souvent transmises par les mains chez les enfants. Ces maladies sont entre autres : les diarrhées, la fièvre hémorragique

techniciens de surface, il y a près d'une centaine qui travaillent ici » a renchéri Cyril Rabeisen.

Pour Jean Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, les agents de santé doivent s'impliquer pour éduquer, former les gens qui fréquentent l'hôpital sur ces gestes simples de lavage des mains à l'eau et au savon après avoir été aux toilettes ou avant de manger par exemple.

« Cette hygiène de vie se pose à nous comme mode de vie et surtout comme premier palliatif dans la lutte contre le fléau. Cette activité serait vaine si elle s'arrêtait seulement à notre niveau ici. Nous devons, chacun en ce qui le concerne, être les vecteurs de diffusion de cette hygiène à divers niveaux dans nos services, à l'école, au marché... C'est à ce prix seulement que nous allons



Guy Edmond Loemba, Maire de Tié-Tié entrain de laver les mains /Crédit photo «Adiac»

« Le pouvoir est entre nos mains car en se lavant les mains au savon chacun peut faire en sorte que sa communauté soit en meilleur état de santé » est le thème de cette journée organisée par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) qui met en œuvre le Programme d'appui aux structures de santé (PASS) en lien avec la direction départementale de la santé de Pointe-Noire avec le soutien

à virus Ebola, le choléra, a dit Cyril Rabeisen, délégué IECD en République du Congo. Le chef du projet PASS qui n'a manqué de féliciter la direction de l'hôpital de base de Tié Tié qui, depuis dix-huit mois a accompli d'énormes progrès aussi bien dans l'hygiène de l'eau que dans son organisation « Sur les 300 personnes qui, en 2014 ont reçu une formation et un accompagnement personnalisé : infirmières, sages-femmes,

contribuer efficacement à réduire le taux de contamination et de propagation de certaines maladies » a conclu Guy Edmond Loemba, administrateur-maire de Tié Tié.

Une démonstration sur les bonnes procédures de lavage des mains a été faite par le Dr Byemba et le personnel de l'hôpital suivie d'un échange avec la population sur ces gestes sobres qui, bien exécutés sauvent des vies.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Les adversaires de l'Étoile du Congo sont connus

Les stelliens vont en découdre avec l'Espérance de Tunis tandis que leurs dames seront aux prises avec Africa Sport d'Abidjan, en quart de finale, le 16 octobre.

Les hommes et les dames de l'Étoile du Congo ont un grand défi à relever pour passer en demi-finale de la compétition continentale qui est à sa 36e édition. Les premiers s'expliqueront devant l'Espérance de Tunis. À domicile, les tunisiens, vainqueurs de cette compétition en 2013 et finalistes en 1993, 2005, ne baisseront pas les bras. Les stelliens aussi ne se présenteront pas en victimes résignées même si leurs adversaires ont réalisé plus de victoires qu'eux lors du tour préliminaire : quatre victoires en quatre matchs pour l'Espérance de Tunis contre une victoire en quatre matchs pour les hommes de l'Étoile du Congo qui ont par ailleurs essuyé trois défai-

tes. Un affront à laver. Les dames, par ailleurs, vont en découdre avec les Ivoiriennes d'Africa Sport. Une rencontre de haut niveau pour ces deux équipes qui n'ont perdu qu'un seul match chacune dans la phase préliminaire. Sur l'ensemble des rencontres, la mission ne sera pas facile pour les représentants congolais, pas impossible non plus puisqu'ils ont les atouts pour tenir tête à leurs adversaires. Les calculs de ces quarts de finale sont tels que si l'Étoile du Congo en versions masculine et féminine l'emporte, le pays aura deux représentants en demi-finale; à défaut un représentant en cas de défaite de l'une d'elles.

Avec deux équipes en quart de finale, il est moins probable que le Congo ne soit pas représenté en demi-finales. Les athlètes ont donc l'obligation de le prouver sur le terrain.

Rominique Nerplat Makaya

MUSÉE DAPPER DE PARIS/FRANCE

Exposition de cent quarante œuvres pour découvrir l'art de manger

Le nouveau rendez-vous du musée Dapper invite à un superbe voyage au travers de différentes cultures pour s'initier aux rites et traditions de l'art de manger.

Cent quarante œuvres, rassemblées avec le concours de prestigieuses musées, mettent en lumière des pratiques qui se vivent au quotidien ou à l'occasion de cérémonies.



Calebasse à vin de palme du Cameroun

Destinés à conserver, préparer ou présenter les aliments, les objets présentés sont de formes multiples, en bois, en ivoire, décorés ou emperlés, finement incisés ou artistiquement sculptés. Dans les vitrines, aux éclairages subtils, s'alignent ainsi de riches collections de cuillers, de pilons, de coupes à nourriture. Mais aussi des pots à lait, des vases à vin de palme, des jarres à eau, et diverses statuette.

Nourrir les divinités pour les honorer

Si la nécessité biologique de s'alimenter s'impose à tous, elle est ici indissociable des valeurs essentielles qui fondent les sociétés traditionnelles : respect dû aux dieux et aux ancêtres, hospitalité, partage... L'art de manger nous entraîne bien au-delà du simple but de se nourrir. Il nous introduit dans l'autre monde, celui des divinités et des esprits qu'il convient d'apaiser et d'honorer. Il s'agit aussi, par des rituels solidement ancrés dans la mémoire collective, de les revigorer pour, qu'à leur tour, ils soient capables de protéger les vivants. L'exposition aligne ainsi une très belle collection de statuette porteuses d'offrande dans lesquelles étaient déposés les aliments ou les boissons destinés à stimuler l'énergie des entités de l'autre monde.

À chaque objet sa finalité

Plus loin, ce sont de grandes cuillers anthropomorphes utilisées à l'occasion de fêtes importantes. Les femmes âgées du village, avançant en procession, jettent à la volée le riz, les arachides, voire les pièces de monnaie déposées dans ces cuillers, implorant les divinités de rendre la terre fertile et de leur accorder d'abondantes récoltes. Au moment du repas, ces ustensiles d'une taille imposante servent à servir chacun de manière équitable.

Le vin de palme, boisson traditionnelle très prisée, tient une place de choix dans les rituels alimentaires, comme le montrent les cornes, louches, vases à vin,alebasses ou cruches, tous d'une grande beauté décorative (perles de verre, bois incisé ou sculpté...) Ce parcours dans un univers d'une grande richesse et d'une créativité foisonnante, bouscule notre vision et nos pratiques de plus en plus utilitaristes, industrialisées et mondialisées en matière d'alimentation. Et nous apprend à redécouvrir combien les rituels alimentaires sont (ou devraient être...) avant tout des gestes de partage et d'offrande.

Béatrice Jaulin

CHAMPIONNAT NATIONAL TAEKWONDO

L'équipe de la ligue de Brazzaville se dessine

À l'issue du championnat départemental disputé du 11 au 12 octobre, les responsables de la ligue de la ville capitale se sont fait une idée de ce que sera leur équipe à la compétition nationale de la discipline qui pointe à l'horizon.

Le championnat départemental de taekwondo a servi de baromètre tant pour les athlètes que pour les responsables de la ligue de Braz-

zaville. Les premiers ont prouvé de quoi ils sont capables sur le tatami alors que les seconds ont évalué leur niveau technique. L'objectif étant, pour ces derniers, de détecter les athlètes qui constitueront l'ossature de l'équipe de la ligue de la ville capitale au championnat national et à la coupe du Congo qui se disputeront d'ici à la fin du mois.

Conscients de la nécessité de figurer parmi les sélectionnés, les compétiteurs n'ont donc pas lâché prise. Ils ont étalé leurs qualités techniques pour convaincre les responsables de la ligue qui devraient décider de leur sort. Les juniors dames notamment ont sorti le grand jeu. Ainsi, Andrea Okoko s'est imposé

sur la première marche du podium dans la catégorie des -52kg alors que Chelmie Bokando a fait la loi chez les -49kg. Emilia Ngouabi a obtenu, quant à elle, la médaille d'or dans la catégorie des -67kg au moment où Merveille Alanga l'emportait chez les -49kg, tout comme Michelle Mfouo, chez les -73kg. Les talents se sont, par ailleurs, illustrés chez les hommes de la même catégorie. Protin Sosso s'est hissé à la première place chez les



Un des combats de Taekwondo

Donnant son avis sur le niveau technique des athlètes, le président de la ligue de Brazzaville, Bienvenu Stive Ndalla, a indiqué que ces derniers ont évolué dans le travail. Seulement, a-t-il poursuivi, il y a encore du travail à faire. Ce qui est vrai, c'est que la liste définitive des athlètes qui représenteront la ligue de Brazzaville au championnat national et à la coupe du Congo n'est pas officiellement publiée.

On ne sait donc pas si ce sont uniquement les premiers de chaque catégorie qui seront sélectionnés ou encore les deuxièmes seront rachetés.

Rominique Nerplat Makaya

-45kg tandis que chez les -48kg c'est Laurin Ndala qui a terminé en tête. Rivanaud Iwosso, Gédéon Olonghot et Smith Okanga ont fait autant respectivement dans les catégories -51kg, -63kg et -68kg. Fortune Mbella dans la catégorie des -73kg, Prince Olingou -78kg sont également sacrés champions de leurs catégories respectives. Tandis que Marcel Iboko s'est incliné en finale devant Jodel Yombi qui s'est fait maître des -59kg. Onesse Oba a connu le même sort face à Ibrahim Sylla chez les -55kg.

Les combats des seniors sont restés presque sans surprise. La majorité de ceux qui étaient donnés pour favoris ont confirmé tout le bien que

Donnant son avis sur le niveau technique des athlètes, le président de la ligue de Brazzaville, Bienvenu Stive Ndalla, a indiqué que ces derniers ont évolué dans le travail. Seulement, a-t-il poursuivi, il y a encore du travail à faire. Ce qui est vrai, c'est que la liste définitive des athlètes qui représenteront la ligue de Brazzaville au championnat national et à la coupe du Congo n'est pas officiellement publiée.

On ne sait donc pas si ce sont uniquement les premiers de chaque catégorie qui seront sélectionnés ou encore les deuxièmes seront rachetés.

Rominique Nerplat Makaya

REQUÊTE DU MAROC POUR LE REPORT DE LA CAN EN RAISON D'EBOLA

La CAF préconise des rencontres avec les autorités le 3 novembre

La Confédération africaine de football (CAF) va examiner la demande de la partie marocaine le 2 novembre prochain à Alger en marge de la finale retour de la Ligue des Champions Orange opposant l'Entente sportive de Sétif à l'AS Vita club de Kinshasa

Se jouera-t-elle à la date indiquée ou non? La question préoccupe les sélectionneurs des équipes engagées aux éliminatoires. Le gouvernement marocain a fait la demande vendredi auprès de la CAN pour solliciter le report de la CAN prévue du 17 janvier au 8 février sur ses installations en raison de la menace du virus Ebola. Le ministère marocain de la Santé souhaite éviter un rassemblement auquel participeront les compétiteurs des pays touchés par le virus. La CAF ayant reçu la requête, a avancé qu'au qu'aucun changement

n'est à l'ordre du jour du calendrier de ses compétitions et événements, précisant sur son site que, depuis la première édition en 1957, jamais la Coupe d'Afrique des Nations n'a fait l'objet d'une déprogrammation ou d'un différé. La CAF a également précisé sur cafonline.com que, depuis le début des phases éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015 en Avril 2014, consciente des risques sanitaires posés par le virus Ebola, elle a constamment appliqué les principes de précaution en prenant en considération les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de divers experts médicaux.

par ailleurs, après l'examen de la demande lors de la réunion du comité exécutif, une rencontre sera organisée entre la CAF et la partie marocaine à Rabat le 3 novembre. La délégation de la CAF sera conduite par le Président de la CAF, M. Issa Hayatou. Au Congo Claude Le Roy, le sélec-

tionneur n'est pas resté insensible quant à la position du Maroc.

« C'est vrai que cette discussion que j'ai entendue depuis hier (la veille du match) à la table et ce matin (le jour du match) au petit déjeuner m'a énervé parce qu'on a l'impression qu'on n'oubliait le match et qu'on parlait plus de ce report de la CAN. La CAN ne peut avoir lieu du calendrier international qu'en janvier et en février. Cela ne nous a pas plu d'entendre cela. Je ne comprends pas pourquoi le Maroc accueille le match Guinée-Ghana et d'un seul coup il fait tout le cinéma pour demander le report. Ce que nous voulons c'est d'être à la CAN. Pour être à la CAN tout se jouera contre le Nigeria à Pointe-Noire », a commenté Claude Le Roy à la conférence de presse d'après match Congo-Afrique du sud.

James Golden Eloué